Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 21 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2019 à 1,82 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,95 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

MODIFICATION

SCEA LES TROIS EPIS

SCEA LES TROIS EPIS, au capital de 168 000 euros, siège. social : 14 Rue de Bresse 21170 FRANXAULT, 404 851 800 RCS. DIJON, AGE du 12/01/2022 : démission de Mme Christine. BOISSARD des fonctions de cogérante au 31/12/2021. Pour. avis

AL22000656

MODIFICATION DE DIRIGEANT

EARL FOURNET DIDIER, capital de 168 395,18 euros, siège. social : La Montagnotte LA VILLENEUVE LES CONVERS 21450. BAIGNEUX LES JUIFS, 328 833 660 RCS DIJON, AGE du. 07/01/2022 : nomination cogérante Mme Alicia FOURNET (La. Montagnotte 21450 LA VILLENEUVE LES CONVERS) à compter du. 03/01/2022. Pour avis

AL22000657

NON DISSOLUTION

AGEO RESOLUTIONS

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 15 RUE MONTMARTRE
21000 DIJON
492 375 019 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 30/10/2021, l'associé. unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du. Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à. dissolution de la Société. Pour avis. La Gérance.

AL22000665

AVIS

GAEC DES GRANDES NOUES, au capital de 330 600 euros, siège. social :6 Rue du Moulin 21310 RENEVE, 481 637 569 RCS DIJON,. AGE du 17/02/2022 à effet du 31/12/2021 : démission de Mme. Élisabeth CLAIR des fonctions de cogérante, transformation. en EARL, changement de dénomination en DES GRANDES NOUES,. transfert du siège social au 3 Chemin de la Corvée 21310. RENEVE. Pour avis

AL22000918

CHANGEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

CLOMIUS

Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 euros
Siège social : Chaussée de l'Europe
21400 CHATILLON SUR SEINE
RCS : DIJON 815 319 785

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire du 30 septembre 2021, et le mandat de la société ROGER LHUILLIER ET ASSOCIES (commissaire aux comptes Titulaire) et de la société AUDIT GESTION CONSEIL (commissaire aux comptes suppléant) étant arrivé à expiration, il a été décidé de ne procéder ni au renouvellement ni au remplacement des commissaires aux comptes.POUR AVIS La Présidente

AL22000925

BOURGOGNE VEHICULES INDUSTRIELS ET UTILITAIRES

BOURGOGNE VEHICULES INDUSTRIELS ET UTILITAIRES. SARL au capital de 480 000 euros. Siège social : 1 Rue Gay Lussac 21300 CHENOVE. 490 739 901 RCS DIJON. Aux termes d'une délibération en date du 21/01/2022, l'AGO a nommé : la SAS AUCAP AUDIT, SAS au capital de 19 840,00 euros, domiciliée 13 rue Nicolas de Condorcet - ZAC des Terres Rousses, 21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR, 532 729 456 RCS DIJON, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'AGO des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2026 et qui interviendra également à titre exceptionnel et de manière rétroactive sur les comptes des exercices clos le 31/12/2018, le 31/12/2019 et le 31/12/2020. Pour avis. La Gérance

AL22000939

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

FINACTIS - SAS au capital de 10 000 euros - Siège social 8, rue Marceau, 21000 DIJON - 902 770 718 RCS DIJON, l'AGE. du 01.03.2022 a décidé d'étendre l'objet social aux. activités de Courtier d'assurance, Toutes prises de. participation dans toutes sociétés et toutes activités. à. compter du 01.03.2022 et de modifier l'article 2 des. statuts. POUR AVIS - Le Président

AL22000955

MODIFICATION DE DIRIGEANTS

KYOCERA AVX COMPONENTS (SAINT-APOLLINAIRE) S.A.S.
Société par actions simplifiée
au capital de 20.000.000 €
Siège social :
avenue du Colonel Prat
21850 SAINT—APOLLINAIRE
552 064 230 R.C.S. Dijon

Par décision en date du 28 février 2022, l'associée unique de la société KYOCERA AVX COMPONENTS (SAINT-APOLLINAIRE) S.A.S. a décidé avec effet au 28 février 2022, de révoquer Monsieur Evan Meyer SLAVITT de ses fonctions de Membre du comité exécutif de la société. Monsieur Evan Meyer SLAVITT ne sera pas remplacé dans ses fonctions. Cette décision fera l'objet d'une inscription modificative auprès du registre du commerce et des sociétés de Dijon.
Pour avis

AL22000956

DÉMISSION DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

AZUR PROPRETE BOURGOGNE

Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros
Siège social
9 Rue de la Mairie
Jours en Vaux - 21340 VAL MONT
823 670 914 RCS DIJON

Aux termes d'une décision du 31 janvier 2022, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Madame Mady EUGENE de ses fonctions de Directeur Général, à compter du 31 janvier 2022 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement. Pour avis.

AL22000972

CHANGEMENT DE GÉRANT

TERMINUS HOTEL& GRANDE TAVERNE DE DIJON

Société à responsabilité limitée
au capital de 50.000 euros
22 avenue Maréchal Foch
21000 DIJON
015 450 901 RCS DIJON

Par décision du 10 février 2022, l'associé a décidé de nommer en qualité de cogérants Messieurs Vincent AVILA, demeurant à COLOMBES (92700), 8 rue Héloïse et Harold PRADOURA demeurant à NANTES (44000), 1 bis rue du Ballet EN remplacement de Messieurs Christophe MASSUCCO et Bruno MASSUCCO, démissionnaires.Pour avis, la gérance.

AL22000973

NON DISSOLUTION

SAS P.M DEVELOPPEMENT Société par Actions Simplifiée au capital de 188 475 euros Siège social : 2 avenue de la Découverte – Parc Technologique 21000 DIJON 797 972 999 RCS DIJON Le 5/01/2022, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. Pour avis

AL22000974

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SARL EN TRANSFERT.
SARL AUTO BOURGOGNE au capital de 15 000 € 4 Rue de la Grande fin 21121 Fontaine les Dijon . RCS DIJON n° 492 798 863 par décision de l'associé unique du 01/03/2022, prenant effet la 01/03/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 8 Rue Sadi Carnot 21000 DIJON. Mention en sera faite au RCS de DIJON.

AL22001060

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

ROUGET GUILLAUME

SASU.au capital de 1000 €
Siège social
18 route de Gilly
21640 FLAGEY ECHEZEAUX
850318320 RCS DIJON.

Aux termes d'une décision en date du 03/01/2022, le Président de la société usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social du 18 route de Gilly, 21640 FLAGEY ECHEZEAUX au 21 voie Romaine, 21700 SAINT BERNARD à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.Pour avis.Le Président.

AL22000991

CHANGEMENT DE GÉRANT

BRUNO CHRISTOPHE

Société à responsabilité limitée
au capital de 8.000 euros
14 rue Pierre de Coubertin
Hameau de Mirande
21000 DIJON
338 535 909 RCS DIJON

Par décision du 10 février 2022, l'associé a décidé de nommer en qualité de cogérants Messieurs Vincent AVILA demeurant à COLOMBES (92700) 8 rue Héloïse et Harold PRADOURA demeurant à NANTES (44000) 1bis rue du Ballet, en remplacement de M. Christophe MASSUCCO, démissionnaire.Pour avis, la gérance.

AL22000993

NOMINATION DE CO-GÉRANT

PIERRE-YVES COLIN-MOREY

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 200 000 euros
Siège social
2 chemin du Puits Merdreaux
21190 CHASSAGNE-MONTRACHET
441 129 871 R.C.S. DIJON

Aux termes d'une décision en date du 1er JANVIER 2022, l'associée unique a nommé en qualité de cogérant Monsieur Pierre-Yves COLIN, demeurant 4 rue de la Murée à CHASSAGNE-MONTRACHET (21190), pour une durée indéterminée. Pour avisLa Gérance

AL22000994

DÉMISSION DE GÉRANT

EARL DE LA COLOMBIERE

Exploitation agricole
à responsabilité limitée
Société civile
au capital de 258 492,55 euros
Siège social
Ferme de Sèche Bouteille
21400 PRUSLY-SUR-OURCE
332 481 555 RCS DIJON

La collectivité des associés réunis en assemblée générale le. 1er février 2022 a pris acte du retrait et de la démission. de ces fonctions de gérant de Monsieur Dominique LOMBAERT. sans être remplacé et ce à compter de ce même jour. POUR. AVIS La gérance.

AL22001000

CHANGEMENT D'ADMINISTRATEUR

CARRIERES BOURGOGNE SUD

Sigle : CBS
Société par actions simplifiée
au capital de 1.000.000 €
Siège social
9 RUE PAUL LANGEVIN 21300
CHENOVE
515 920 213 R.C.S. Dijon

En date du 22/02/2022, l'Assemblée Générale a pris acte de la démission de Monsieur Loïc MAILLOT. La société EQIOM,. La société Entreprise Hubert Rougeot Meursault. De leur mandat d'administrateur de la société. Il ne sera pas pourvu à leur remplacement. Pour avis.

AL22001004

MODIFICATIONS DES STATUTS

HOTEL CONTINENTAL

Société par Actions Simplifiée
au capital de 120.000 euros
7 rue Albert Rémy – 21000 DIJON
015 750 557 RCS DIJON

Par décisions du 10 février 2022, les associés ont décidé :- de nommer la société HPVA PARTICIPATIONS, 37 rue des Mathurins, 75008 PARIS – 808 462 154 RCS PARIS, en qualité de présidente, en remplacement de Monsieur Bruno MASSUCCO, démissionnaire,- d'augmenter le capital social de 92.360 € puis de 2.867.321 pour le porter à 3.079.681 €. Pour avis, la présidence.

AL22001010

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

FOCH HOTELLERIE

Société par Actions Simplifiée
au capital de 92.500 euros
22 Avenue du Maréchal Foch
21000 DIJON
403 079 007 RCS DIJON

Par décision du 10 février 2022, l'associée a décidé de nommer la société HPVA PARTICIPATIONS, 37 rue des Mathurins, 75008 PARIS – 808 462 154 RCS PARIS, en qualité de présidente, en remplacement de M. Bruno MASSUCCO, démissionnaire. Pour avis, la présidence.

AL22001011

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

BOURGOGNE HOTEL

Société par Actions Simplifiée
au capital de 50.000 euros
12 rue Pierre de Coubertin
Hameau de Mirande – 21000 DIJON
395 239 544 RCS DIJON

Par décision du 10 février 2022, l'associée a décidé de nommer la société HPVA PARTICIPATIONS, 37 rue des Mathurins, 75008 PARIS – 808 462 154 RCS PARIS, en qualité de présidente, en remplacement de M. Christophe MASSUCCO, démissionnaire.Pour avis, la présidence.

AL22001012

MODIFICATIONS DES STATUTS

NEXEN AVOCATS

GEOLIVESNC
au capital de 980 000 €
Siège social
444 chemin du Bief del'Etang Neuf
01960 PERONNAS904 130 945
RCS BOURG EN BRESSE

L'AGE du 23/02/2022 a décidé de remplacer l'objet social par « l'activité de vente de tabac,d'articles de papeterie et de presse, de librairie,loto, jeux, bimbeloterie, cadeaux », de transférer le siège social au 20 rue Fagon 21700 NUITS ST GEORGES à compter du même jour, et de modifier les articles 2 et 4 des statuts. Le gérant est M. Philippe CASSANO, demeurant444 chemin du Bief de l'Etang Neuf 01960 PERONNAS. Nouvelle immatriculation sera faite au RCS de DIJON.

AL22001013

ACTIGEST S.A.R.L

MODIFICATION DU CAPITAL

DIJON PIECES AUTOMOBILES

SAS au capital de 20 000 euros
porté à 150 000 euros
Siège social
20 rue Aristide Briand
21300 CHENOVE
753 575 968 RCS DIJON

Du procès-verbal de l'AGE du 24/02/2022, il résulte que le. capital social a été augmenté de 130000 euros par. incorporation de réserves. L'article 7 des statuts a été. modifié. POUR AVIS

AL22001021

NOMINATION DE CO-GÉRANT

COTE D'OR INVESTISSEMENTS

Société civile immobilière
au capital de 5 000 euros
Siège social : rue du Glacis
21190 MELOISEY
818 740 219 RCS DIJON

Aux termes du procès-verbal de l'AGM du 22/11/2021 Monsieur. Andrew BAKER, demeurant c/- Nicholas Nguyen Bentleys NSW 60. Margaret Street Sydney NSW 2000 AUSTRALIE a été nommé en. qualité de cogérant pour une durée illimitée en remplacement. de Madame Lisa SHAKESPEARE. Modification sera faite au. Greffe du Tribunal de commerce de DIJON. Pour avis La. Gérance

AL22001031

TRANSFORMATION

LA BOITE DE JEU

SARL au capital de 9 000 €uros
Siège social : 21310 ARCEAU
3 che des Pâtis
798 675 047 R.C.S. DIJON

Aux termes d'un acte unanime des associés en date du 25/02/2022, il a été décidé de transformer la société en SAS, sans création d'un être moral nouveau, et d'adopter la nouvelle forme des statuts. La dénomination, l'objet, la durée et le siège social de la société n'ont pas été modifiés Il a été décidé de nommer en qualité de président M. Benoit BANNIER et il a été confirmé les fonctions du Cabinet MAZARS, Commissaire aux comptes de la Société. Le dépôt légal sera effectué au RCS de DIJON.

AL22001038

DÉMISSION DE CO-GÉRANT

LMK
Société Civile Immobilière au capital de 10 000 euros
Siège social : Zone d'activités du Champs du Bois - 21200 SAINTE MARIE LA BLANCHE
824 352 470 RCS DIJON
L'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 décembre 2021 a pris acte de la démission de Mme Marine KONCZEWSKI de ses fonctions de cogérante de la société avec effet au 30 décembre 2021 et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.
Monsieur Antoine KONCZEWSKI continuera d'assumer seul les fonctions de gérant.La Gérance

AL22001040

RETROUVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

DIVERS

SCP Bruno ESPERANDIEU
François MARTIN, Damien LEO
et François SAVIOLI
Notaires
14 rue Pasteur, 21000 DIJON

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître François MARTIN, notaire associé à DIJON, le 21 décembre 2021,Monsieur Joël, Maurice, Louis SIMON, retraité, né à TORCY-ET-POULIGNY (21460), le 23 novembre 1958, et Madame Edith, Huguette BOUHOT, retraitée, née à SAINT-DENIS (93200), le 26 novembre 1958, demeurant à CHENOVE (21300), 10, rue des Chênevarys, mariés sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de TORCY ET POULIGNY (21460), le 10 août 1996, ont aménagé leur régime matrimonial, en prévoyant une clause de préciput sur les actifs patrimoniaux composant la communauté.Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice, à DIJON (21000), 14 rue Pasteur, au siège de l'office de Maître François MARTIN où il a été fait, à cette fin, élection de domicile. (N° CRPCEN : 21009)En cas d'opposition, les époux pourront demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal judiciaire de DIJON. Pour InsertionMe François MARTIN

AL22000992

safer Bourgogne Franche-Comté

CÔTE D'OR

Appel à Candidatures du 07/03/2022
La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
BOUZE-LES-BEAUNE : Parcelles en nature de terre et vigne AOC BOURGOGNE HAUTES COTES DE BEAUNE
Urbanime : Zone N du PLU
1 ha 02 a 80 ca - La croix barillien: B-158-807[159]-808[159] - Le vignolle: B-281-282 - Les follos: C-486
COURCELLES-FREMOY : Parcelle en nature réelle de Pâture
Commune couverte par le RNU
2 ha 36 a 80 ca - Le rochelot: ZL-27
CHAMPEAU-EN-MORVAN: Taillis sous futaies Zone N du PLU
3 ha 01 a 64 ca - Teureau de montabon
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 28/03/2022 à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL22001030

LEGATIS DIJON GENLIS Notaires de France

SELAS « LEGATIS DIJON GENLIS »,
titulaire d'un Office Notarial
à DIJON (Côte d'Or),
1 Place de l'Europe -Simone Veil
avec bureau permanent
à GENLIS (Côte d'Or),
25 Avenue de Sprendlingen,
CRPCEN 21012

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Marion VIGNERON, Notaire à Dijon, le 7 mars 2022, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la séparation de biens entre: Monsieur Sébastien Henri René BAUMANN, chef de rayon, et Madame Mélanie Yannick Madeleine CARLET, comptable, demeurant ensemble à IZIER (21110) 15 rue du Clair Bois. Mr né à DIJON (21000) le 19 avril 1993 et Mme née à DIJON (21000) le 21 septembre 1994, mariés à la mairie de IZIER (21110) le 7 octobre 2017 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Marion VIGNERON.

AL22001055

DISSOLUTION LIQUIDATION

ELYPS'IA

CLÔTURE DE LIQUIDATION

C.N.S.V

Société civile immobilière en liquidation
au capital de 3 000 €
Siège social et siège de liquidation
5 B rue d'Hauteville 21121 Daix
500 675 814 RCS DIJON

L'AG du 31/12/2021 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mr Stéphane VALS, demeurant 5B rue d'Hauteville 21121 Daix, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis Le Liquidateur

AL22000691

DISSOLUTION

JALAPE EVENT
SAS au capital de 20.000,00 euros
Siège social : 20, Route de Charrey
21170 ESBARRES
RCS DIJON 538 911 074

Par décisions du 23/02/2022, l'associé unique a :
- décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation
- nommé comme Liquidateur M. Daniel PERRIN, demeurant au 20, Route de Charrey, 21170 ESBARRES, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé au 20, Route de Charrey, 21170 ESBARRES, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de DIJON.
Mention au RCS de DIJON.

AL22001028

DISSOLUTION ANTICIPÉE

CORINNE STRAUSS CONSEILS Société à Responsabilité Limitée en liquidation Au capital de 7 500 euros Siège social : 155 avenue Victor Hugo 21000 DIJON 507 810 943 RCS DIJON
Aux termes d'une décision en date du 31.12.2021, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31.12.2021et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Madame Corinne STRAUSS, demeurant 155, avenue Victor Hugo 21000 DIJON, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé.155, avenue Victor Hugo 21000 DIJON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis Le Liquidateur

AL22000953

CLÔTURE DE LIQUIDATION

CORINNE STRAUSS CONSEILS Société à Responsabilité Limitée en liquidation Au capital de 7 500 euros Siège social et siège de la liquidation: 155 avenue Victor Hugo 21000 DIJON 507 810 943 RCS DIJON-
Aux termes d'une décision en date du 31.12.2021,, l'associée unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Corinne STRAUSS, demeurant 155, avenue Victor Hugo 21000 DIJON,de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis Le Liquidateur

AL22000954

DISSOLUTION

DISTRIBUTION ET D'INSTALLATION

TECHNIQUES ELECTRICITECOMMUNICATION SODITECS
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7630 euros
Siège : 3 B rue Aristide Berges
21800 SENNECEY LES DIJON
RCS DIJON478 086 366

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31.12.2021 a décidé la dissolution anticipée de la Société à du 31.12.2021 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Raul Fernando RODRIGUES DIAS demeurant 3 B rue Aristide Berges, 21800 SENNECEY LES DIJON pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif,et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.Le siège de la liquidation est fixé 3 B rue Aristide Berges, 21800 SENNECEY LES DIJON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis Le Liquidateur

AL22000997

CLÔTURE DE LIQUIDATION

PHARMACIE DES BRUYERES

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 8 000 euros
Siège social
47, rue Maxime Guillot
21300 CHENOVE
Siège de liquidation
4, rue Jean Vilar - 21240 TALANT
328 999 032 RCS DIJON

Par décision du 15/12/2021, l'associée unique, après avoir. entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte. définitif de liquidation, déchargé Geneviève VAN MALDEREN,. demeurant 4, rue Jean Vilar - 21240 TALANT, de son mandat de. liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé. la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation. sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en. annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société. sera radiée dudit registre. Pour avis, Le Liquidateur.

AL22000998

DISSOLUTION

HUMAN SERVICES 21

SARL au capital de 2000 euros
Siège social
85 RUE SAINT FIACRE
21800 Quetigny
843 711 318 RCS de Dijon

L'AGE du 28/02/2022 a décidé la dissolution et sa mise en. liquidation amiable à compter du même jour, nommé. liquidateurs Mme LEFEBVRE MAGALI, demeurant 85 RUE SAINT. FIACRE 21800 Quetigny et Mme PUTHET CHRYSTELLE, demeurant 85. BOULEVARD MANSART 21000 Dijon, et fixé le siège de. liquidation au siège social.Mention au RCS de Dijon

AL22001020

DISSOLUTION

ALMAZ

ALMAZ
SARL au capital de 2 000 €
Siège social : 12 rue de Provence
21121 FONTAINE LES DIJON
818 186 959 RCS DIJON

Aux termes de l'AGE du 04/03/2022, il a été décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du 04/03/2022, et sa mise en liquidation.
A été nommé Liquidateur M. Alain MAZZOCUT demeurant 3b rue Charles Bombonnel, 21000 DIJON avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 12 rue de Provence 21121 FONTAINE LES DIJON adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de DIJON.
Mention en sera faite au RCS de DIJON.

AL22001033

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SOCIETE G. BLIGNY
Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 80 000 euros
Siège social : 34 rue d'Alsace – 21200 BEAUNE
Siège de liquidation : 101 avenue des Blanches Fleurs – Résidence la Californie – 21200 BEAUNE
517 120 176 RCS DIJON

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 14 février 2022 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Jacques Bligny, demeurant 101 avenue des Blanches Fleurs – Résidence la Californie – 21200 BEAUNE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

AL22001046

➜ CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution au RCS DIJON de la Société GARRIDO OLVERA SARL unipersonnelle au capital de 1 000 euros, Durée : 99 ans, Siège social : 13 ter rue Marguerite Thibert 21000 DIJON, Objet : Commerce, notamment sur internet, de produits alimentaires, de vêtements, de chaussures, d'accessoires de modes, d'articles de décoration. La gérante est Madame Janeth GARRIDO OLVERA demeurant 13 ter rue Marguerite Thibert 21000 DIJON Pour avis – la gérance

AL22000901

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BEAUNE (21200) du 17 février 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : société civile.
Dénomination sociale : PRODELMA.
Siège social : 48 Avenue de la Sablière – 21200 BEAUNE,
Objet social : L'acquisition, la gestion, la cession de toutes participations dans toutes sociétés commerciales, immobilières, industrielles ou financières, comme également dans tous autres secteurs ; Toutes opérations financières et commerciales se rattachant à la gestion de participations ou susceptibles de les faciliter, de les améliorer, de les consolider, de les développer, de les sauvegarder ; L'acquisition, la cession, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, viticole, forestier, agricole, commercial ou industriel ; La mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance ; La prise de tous intérêts ou participations dans toutes sociétés ; Accessoirement, la vente de tous biens et droits immobiliers, et la souscription de tous emprunts hypothécaires ou non en vue de la réalisation d'une opération entrant dans le cadre de l'objet social, la constitution de toute garantie sur le patrimoine social en vue de la réalisation de l'objet social ; La Société pourra également se porter caution simple ou hypothécaire au profit d'un associé et/ou mettre à la disposition gratuitement au profit d'un des associés tout ou partie des biens par elle possédés, et ce, soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement ; Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés.
Capital social : 2.000 euros, constitué intégralement d'apports en numéraire.
Gérance : Mme Audrey MARSELLI, demeurant CCAS 26 Boulevard du 14 juillet – 66420 LE BARCARES
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas ; agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.
Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.
Pour avis. La Gérance.

AL22000920

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LADOIX SERRIGNY du 17 février 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : **S.A.R.L. DASS**
Siège social : 7 rue de l'arrière Cour - Cidex 39 - 21550 LADOIX SERRIGNY
Objet social :
- l'acquisition, la cession, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, agricole, commercial ou industriel,
- la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location, sous-location sous quelque forme que ce soit, meublé ou non, de courte, moyenne ou longue durée, accompagnée ou non de prestations telles que la fourniture de petit déjeuner et/ou la fourniture de repas et/ou le nettoyage des locaux loués et/ou la fourniture de linge de maison et/ou la réception de clientèle de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance,
- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société
- la Société pourra également consentir tout cautionnement et toute garantie même hypothécaire sur son patrimoine tant pour la réalisation de son objet social que pour le développement de l'activité économique réalisé directement ou indirectement par ses associés.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 500 euros
Gérance : Madame Elodie DA SILVA ALMEIDA – 7 rue de l'arrière Cour – Cidex 39 – 21550 LADOIX SERRIGNY
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour avis
La Gérance

AL22000936

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous signature électronique en date du 1er mars 2022, il a été formé une Société à Responsabilité Limitée régie par les articles L 223-1 et suivants du code de commerce.
DENOMINATION : **SFC&CO**
SIEGE SOCIAL : 26 Rue des Jardins 21800 SENNECEY LES DIJON
OBJET : La société a pour objet d'acquérir, de détenir, de gérer toutes participations dans tout secteur économique. Elle pourra également gérer, acheter, vendre tout portefeuille d'actions de parts, d'obligations, et de titres de toutes sortes dans des sociétés ayant une activité économique.
- la société a de même pour objet l'assistance et le conseil de toute personne physique ou morale en tous domaines où la législation et la réglementation en vigueur ne l'interdit pas et notamment, en matière de gestion, de marketing et d'action commerciale, immobilier meublé ou non meublé.
- en fin et plus généralement, la société a pour objet de réaliser toutes opérations, commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en favoriser l'extension et le développement, tant en France qu'à l'étranger.
DUREE : 99 ans
CAPITAL SOCIAL : 20.000 Euros
GERANCE :Monsieur Stéphan CHARCHAUDE – 26 Rue des Jardins 21800 SENNECEY LES DIJON
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON
Pour avis
LA GERANCE

AL22000938

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte en date, à Dijon, du 1e mars 2022, reçu par Me Maël VIARD, notaire à Dijon, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : MELO.
Forme : Société Civile.
Objet : la propriété et la gestion, à titre civil, de tous droits et biens mobiliers et immobiliers et, plus particulièrement, la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises pouvant favoriser son objet.
Durée de la société : 99 année(s).
Apports en numéraire : néant
Apports en nature : Apports de titres pour 360.000 EUR
Capital social fixe : 360.000 EUR.
Cession de parts : Agrément dans tous les cas.
Siège social : 2, rue du Pâtis 21350 THOREY-SOUS-CHARNY.
La société sera immatriculée au RCS de Dijon.Gérant : Madame Mélanie VOISARD demeurant à THOREY-SOUS-CHARNY (21350) 2, rue du Pâtis.
Gérant : Monsieur Laurent GRIMALDI demeurant à THOREY-SOUS-CHARNY (21350) 2, rue du Pâtis.
Pour avis.

AL22000945

JOUFFROY & FILEAS AVOCATS
14 rue Jean de Cirey
21000 DIJON

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte électronique sous signature privée en date du 1er mars 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale Société à responsabilité limitée. Dénomination sociale : LE CHAMBOULE-TOUS. Siège social : 15 rue Charles Dullin 21240 TALANT. Objet social : Restauration sur place et à emporter, traiteur, épicerie. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés. Capital social : 10 000 euros. Gérance : Monsieur Denis BORDINAT, demeurant 36 rue Victor Hugo 91600 SAVIGNY-SUR-ORGE et Monsieur Christophe GIRAULT, demeurant 9 rue Charles Dumont 21000 DIJON. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON. Pour avis La Gérance

AL22000950

SCI LAMARTINE
SCI.au capital de 1000 €
Siège social
3 rue Nicolas de Condorcet
21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 21/02/2022 à CHEVIGNY ST SAUVEUR, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:Forme sociale:Société civile immobilière.Dénomination sociale:SCI LAMARTINE.Siège social:3 rue Nicolas de Condorcet, 21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR.Objet social:L'acquisition, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, viticole, commercial ou industriel ; la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance.Durée de la Société:99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.Capital social:1000€, constitué uniquement d'apports en numéraire. Gérance:Monsieur Thomas GUILLAUD demeurant 5 rue au pré du bain 21490 ST JULIEN.Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis pour les associés, conjoints, ascendants ou descendants du cédant - agrément des associés représentant les deux tiers des parts sociales. Immatriculation de la Société au RCS de DIJON.Pour avis.La Gérance

AL22000995

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 21 février 2022 à LAIGNES, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :Forme : Société par actions simplifiéeDénomination : DE LA CRÊTE D'ORSiège : 11 Route de Tonnerre – 21330 LAIGNES Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétésCapital : 2 000 eurosObjet : l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311-1 du code rural et de la pêche maritimeExercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.Président : M. Romain LIGER, demeurant 44 Grande Rue – 21160 PERRIGNY LES DIJONDirecteur général : Monsieur Romain VIALA, demeurant 6 Rue du 11 Novembre – 21330 LAIGNESLa Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJONPOUR AVIS, Le Président

AL22001016

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 4 mars 2022 à PULIGNY-MONTRACHET (21190), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:DENOMINATION : BENOIT ENTE FORME : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée SIEGE SOCIAL : 4 Rue de la Mairie – 21190 PULIGNY-MONTRACHET OBJET : l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311-1 Code rural et de la pêche maritime, c'est-à-dire :- les activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle ;- les activités exercées dans le prolongement de l'acte de production ou qui ont pour support l'exploitation.DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés CAPITAL : 7 500 Euros constitué uniquement au moyen d'apports en numéraire GERANCE : M. Benoît ENTE demeurant 4 Rue de la Mairie – 21190 PULIGNY-MONTRACHET pour une durée indéterminée CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné par décision collective extraordinaire IMMATRICULATION : au registre du commerce et des sociétés de DIJON.Pour avis. Le Gérant.

AL22001017

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte ASS en date du 22/02/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : DETENTE GOLF ET ANIMATIONS NANCAY SOLOGNE
FORME : SAS
SIEGE SOCIAL : 6, Boulevard Georges Clémenceau, 21000 DIJON
OBJET : meublés de tourisme, organisation d'activités de détente sur site et à proximité
DUREE : 99 années
CAPITAL : 1.000,00 euros
PRESIDENT nommée pour une durée indéterminée : M. Jean-Pierre COUREAU demeurant au Domaine les Aisses, 41300 SALBRIS.
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
AGREMENT : Les actions ne peuvent être cédées qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité absolue des voix des associés disposant du droit de vote.
IMMATRICULATION : au RCS de DIJON.

AL22001035

NIÈVRE

➜ MODIFICATION

TRANSFORMATION

OLYNTHOS

société civile au capital de 384 170 €
Siège social : 126A Avenue de Paris
58320 POUGUES-LES-EAUX
882.822.067 RCS NEVERS

L'assemblée générale extraordinaire du 14/02/22 a décidé à compter du même jour la transformation de la société en SARL, la modification de l'objet social, pris acte de la modification de l'adresse du siège social et nommé Hubert JUILLET en qualité de gérant. Ces modifications entraînent la publication des mentions suivantes :
Forme : Ancienne : société civile ; Nouvelle : société à responsabilité limitée
Objet : Ancienne : - l'acquisition, la détention, la gestion et la cession, sous toutes leurs formes, de toutes participations ou de contrôle de toutes sociétés, - la prestation de tous services vis-à-vis des filiales concernant notamment les achats, la gestion de la trésorerie du groupe, les fonctions de direction technique et commerciale, de gestion, de coordination ou de contrôle, - l'assistance financière, l'octroi de prêts, de financements, de garanties au bénéfice des filiales et des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte, - Et, généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à l'exclusion de celles pouvant porter atteinte au caractère civil de la société.
Nouvelle : - l'acquisition, la gestion et l'administration de tous biens, droits, parts d'intérêt, valeurs mobilières et immobilières, la gestion de tous capitaux dont elle pourrait disposer ; - le conseil en gestion et le management d'entreprises ; - et notamment, toutes activités de prestations de services, de conseils et d'assistance au bénéfice des filiales et participations de la société concernant notamment les achats, la gestion de trésorerie du groupe, les fonctions de direction administrative, technique et commerciale, de gestion, de coordination ou de contrôle, la définition de l'encadrement des politiques de management, l'assistance, la stratégie et la politique financière, l'octroi de prêts, de financements, de garanties, la stratégie et la politique de diversification, la recherche de partenariats et croissances externes ; - dans le cadre de l'animation de ses filiales et participations, la définition de directives relatives à l'impulsion et à la mise en œuvre de décisions stratégiques.
Siège social : Ancienne : 126A avenue de Paris – 58320 POUGUES-LES-EAUX. Nouvelle : 3472 avenue de Paris – 58320 POUGUES-LES-EAUX.
Administration : Ancienne : Hubert JUILLET : gérant-associé ; Nouvelle : Hubert JUILLET, 3472 avenue de Paris, 58320 POUGUES-LES-EAUX, gérant.
Mention sera faite au RCS de NEVERS.

AL22000921

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

ALFI
Société à Responsabilité Limitée au capital de 1 000 €
Siège social : 3, rue des Conrade – 58000 NEVERS
532 483 419 RCS NEVERS

Aux termes de ses décisions du 01/12/2021, l'Associée Unique a décidé à compter du même jour d'étendre l'objet social aux activités suivantes : Acquisition, gestion et cession de toutes valeurs mobilières, parts sociales et de tous instruments financiers – Prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et de modifier en conséquence l'article OBJET SOCIAL.

AL22000946

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SAS HIVE GAMES
SAS au capital de 7700 €
Siège social : 44 avenue du 85ème de ligne - 58200 Cosne Cours Sur Loire
RCS 822 589 966 NEVERS
Par décision en date du 05/01/2022, L'AGE a décidé :
- De transférer le siège social au 49, rue du Colonel Rabier 58200 Cosne Cours Sur Loire et ce à compter de ce jour.
- De nommer Monsieur Rémy LEMOYNE demeurant 126 Bis rue Emile Combes 58200 Cosne cours sur Loire Président à compter de ce jour.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de NEVERS.

AL22000982

MODIFICATION DU CAPITAL

SCP JP JACOB

Notaire
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 COSNE COURS SUR LOIRE

Aux termes d'un acte reçu par Me Jean-Paul JACOB, Notaire à COSNE COURS SUR LOIRE (Nièvre), le 30/12/2021, publié au SPFE de NEVERS 1, le 31/1/2022 vol 2022P N° 962,Le capital social du GFA DU PAVILLON, dont le siège social est à BILLY SUR OISY (Nièvre) «Savigny», immatriculée au RCS de NEVERS sous le n° 384 592 226, qui était de 396.672,34 euros, a été porté à 455.482,34 euros au moyen d'apports immobiliers pour un montant global de 58.810 euros effectué par divers associés.Les statuts ont été modifiés en conséquence à compter du 30/12/2021. Article : CAPITAL SOCIAL Nouvelle mention : Le capital social qui lors de la constitution de la société était de 396.672,34 euros a été porté à 455.482,34 euros, divisé en 2.988 parts de 152,44 euros chacune numérotées de 1 à 2988.POUR AVIS Me JACOB, Notaire

AL22000977

CHANGEMENT DE GÉRANT

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de la collectivité des Associés en date du 9/2/2022, les associés du GFA DU PAVILLON au capital de 455.482,34 euros dont le siège social est à BILLY SUR OISY (Nièvre) «Savigny», immatriculée au RCS de NEVERS sous le n° 384 592 226, ont nommés comme unique gérant de ladite société : Mr VERNILLAT Benoit, dt à MORACHES (Nièvre) lieudit «Le Bourg», en remplacement de Mme Bernadette SOENEN née MOREAU, dt à BILLY SUR OISY (Nièvre) 2 route de Clamecy, démissionnaire, et de Mme VERNILLAT Isabelle née SOENEN, dt à PAZY (Nièvre) St Grémange, décédée à DIJON (21000) le 30/11/2019.En conséquence, ladite société sera à compter du 9/2/2022, gérée par Mr Benoit VERNILLAT.POUR AVISLe Gérant.

AL22000978

CHANGEMENT DE GÉRANT

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de la collectivité des Associés en date du 9/2/2022, les associés de l'EARL de BILLY PAZY, dont le siège est à PAZY (Nièvre) Saint-Grémange, immatriculée au RCS de NEVERS sous le n° 398 233 494, Ont nommés comme co-gérants, sans limitation de durée : - Mr Benoit VERNILLAT, dt à MORACHES (Nièvre) lieudit «Le Bourg», et - Mr VERNILLAT Thierry dt à PAZY (Nièvre) Saint-Grémange, en remplacement de Mme VERNILLAT Isabelle née SOENEN, dt à PAZY (Nièvre) Saint Grémange, décédée le 30/11/2019 à DIJON (21000).En conséquence, ladite Société sera à compter du 9/2/2022 gérée par Messieurs Benoit et Thierry VERNILLAT, co-gérants.POUR AVIS Le Gérant

AL22000979

NOMINATION DE CO-GÉRANT

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de la collectivité des associés en date du 9/2/2022, les associés de la SARL TRAVAGRI, au capital de 65.000 euros dont le siège est à PAZY (Nièvre) Saint Grémange, immatriculée au RCS de NEVERS sous le n° 792 889 198, ont nommés comme co-gérants de la société sans limitation de durée : - Mr VERNILLAT Thierry, dt à PAZY (Nièvre) Saint Grémange, et - Mr VERNILLAT Benoit, dt à MORACHES lieudit «Le Bourg», en remplacement de Mme VERNILLAT Isabelle née SOENEN, dt à PAZY (Nièvre) Saint Grémange, décédée à DIJON (21000) le 30/11/2019.En conséquence, ladite société sera à compter du 9/2/2022 gérée par Messieurs VERNILLAT Thierry et Benoit, co-gérants.POUR AVISLe Gérant.

AL22000983

CHANGEMENT DE GÉRANT

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de la collectivité des Associés en date du 9/2/2022, les associés de la SCI DE ST JEAN, au capital de 6.097,96 euros dont le siège est à PAZY (Nièvre) Saint Grémange, immatriculée au RCS de NEVERS (Nièvre) sous le n° 422 591 305, ont nommés comme unique gérant pour une durée illimitée : Mr VERNILLAT Thierry, dt à PAZY (Nièvre) Saint Grémange, en remplacement de Mme VERNILLAT Isabelle née SOENEN, dt à PAZY (Nièvre) Saint Grémange, décédée à DIJON (21000) le 30/11/2019.En conséquence, ladite société sera à compter du 9/2/2022 gérée par Mr VERNILLAT Thierry, seul.POUR AVISLe gérant

AL22000984

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

SARL BONNOT IMMOBILIER

société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 €
Siège social
34 Rue de la Rotonde 58000 NEVERS
818.757.759 RCS NEVERS

Par décision en date du 01/02/2022, l'associé unique a décidé de modifier, à compter du même jour, l'objet social et a modifié en conséquence l'article 2 des statuts.
Ancienne mention : agence immobilière, prise de mandats de vente, visites, publicités diverses, gestion immobilière, administrateur de biens, régie d'immeubles et intermédiaire pour la vente de fonds de commerce et biens immobiliers, courtage en assurance et en crédit, toutes activités annexes et connexes à la profession d'agent immobilier, marchands de biens, prise de mandats de recherche, prospection, visites et sélections de biens immobiliers, constitution des dossiers techniques avec photos numériques, organisation et accompagnement lors des visites des biens immobiliers, collecte des documents nécessaires, contact avec les syndics, conseils et négociation du prix d'achat, collaboration et négociation entre professionnel de l'immobilier, aide dans l'estimation des travaux et la constitution du dossier de prêt, assistance de la naissance du projet immobilier jusqu'à la signature de l'acte définitif, conseils en décoration et aménagement ou réaménagement de l'espace, idées décoratives pour l'intérieur et l'extérieur, ou toute activité se rapportant à l'objet.
Nouvelle mention : agence immobilière, prise de mandats de vente, visites, publicités diverses, gestion immobilière, administrateur de biens, régie d'immeubles et intermédiaire pour la vente de fonds de commerce et biens immobiliers, courtage en assurance et en crédit, toutes activités annexes et connexes à la profession d'agent immobilier, prise de mandats de recherche, prospection, visites et sélections de biens immobiliers, (le reste de l'objet social demeure inchangé). RCS NEVERS.

AL22001008

MODIFICATION DU CAPITAL

GEOSMARTIC

Société par Actions Simplifiée
au capital de 13 000 €
porté à 14 740 €
Siège social :
1, rue de Venille –
58000 SAINT-ELOI
840 400 733 RCS NEVERS

Il résulte des décisions de l'Associé Unique du 17/02/2022 et du 03/03/2022 et des décisions collectives des associés du 03/03/2022 les modifications suivantes de mentions antérieurement publiées :
- Dénomination à effet du 17/02/2022 :
* Ancienne mention : INTEGRALE DRONE
* Nouvelle mention : GEOSMARTIC
- Capital social à effet du 03/03/2022 :
* Ancienne mention : 13 000 €
* Nouvelle mention : 14 740 €
Pour avis

AL22001037

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

ROUTE OUEST

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE UNIPERSONNELLE
AU CAPITAL DE 7 500 EUROS
13 Rue Michel Baroin
58230 OUROUX EN MORVAN
447 729 419 RCS NEVERS

Aux termes d'une décision en date du 03/03/22 à OUROUX EN MORVAN, l'associé unique a décidé de procéder à l'extension de l'objet social de la société à l'activité suivante :
- La fabrication et la conception de décors et d'accessoires
pour le cinéma.
De nouveaux statuts ont été adoptés.
Pour avis et mention

AL22001048

CHANGEMENT DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

GALIEN LPS

SAS au capital de 1.000.000 euros
Siège Social : 22 rue Edme Laborde
Parc d'Activités Nevers Saint-Eloi
58000 NEVERS
815 068 077 RCS NEVERS

Aux termes des décisions du président

en date du 22 février. 2022, M. Franklin-Louis Hardouin DELAYE demeurant 35/37. Grosvenor Square Appartment 34 Londres W1K 2HN (Royaume-Uni). a été nommé à compter de ce jour et pour une année en. qualité de directeur général, en remplacement de M. Damien. PARISIEN, révoqué.

AL22001051

Société d'Avocats MARTIN - LECLERC
14 rue Georges Dufaud
58000 NEVERS

MODIFICATION DU CAPITAL

FRANCOIS POUENAT

SARL au capital de 100.000 euros
Siège social : 20, rue Joseph-Marie Jacquard
Module n° 3 – 58640 VARENNES VAUZELLES
497 496 430 RCS NEVERS

Le 10 février 2022, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital pour le porter de 10.000 € à 100.000 €.
Pour avis, le gérant
François POUENAT

AL22001052

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION

BATTERIES ACCUS TECHNOLOGIES

Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 euros
Siège social : 8 rue Denis Papin,
58640 VARENNES-VAUZELLES
509 948 659 RCS NEVERS

Par décisions de l'associé unique du 09/02/2022, la dénomination sociale BATTERIES ACCUS TECHNOLOGIES a été modifiée et devient ECOBAT BATTERY FRANCE SAS. Les statuts ont été mis à jour.

AL22001053

Acacia legal

NOMINATION DE CO-GÉRANT

CLEMMAD

SCI au capital de 100 euros
Siège social :
27 rue des Manadiers
13310 Saint-Martin-de-Crau
898 463 856 RCS de Tarascon

L'AG Mixte du 17/02/2022 a décidé de :
- Nommer en qualité de Co-Gérant M. GALLUZZO Elie, demeurant RD 65, route de Roquefavour, 13122 Ventabren, en remplacement de M. GALLUZZO Louis, à compter du 17/02/2022
- Nommer en qualité de Co-Gérant M. TIXIER Michael, demeurant 11, route des Robards, 58440 La Celle-sur-Loire, à compter du 17/02/2022
- Transférer le siège social 23 rue des Réservoirs «La Croix de Bois» 58400 La Charité-sur-Loire

Objet social : L'acquisition et l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et bien immobiliers
Durée : expire le 21/04/2021
Radiation au RCS de Tarascon et réimmatriculation au RCS de Nevers

AL22001057

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

S.A.S. TERRE D'EVI BIO

au capital de 1 500 €
Siège social :
43, boulevard Camille Dagonneau
58640 VARENNES VAUZELLES
849 919 469 RCS NEVERS

L'A.G.E. du 05 février 2022 a décidé :
- de transférer le siège social du 43, boulevard Camille Dagonneau, 58640 VARENNES VAUZELLES au 10 Rue des Ardilliers - 58000 NEVERS à effet du 12 janvier 2022 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
- d'étendre l'objet social à l'activité de restauration rapide, petits déjeuners et glaces, à emporter, à effet du 12 janvier 2022 et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis
Le Président

AL22001062

➜ GÉRANCE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me S. KOWAL, notaire à CORBIGNY (58800), le 28 février 2022 et enregistré à NEVERS 1 le 2 mars 2022, dossier 202200006429, référence 2022N00107,
La société **LFJ**, SARL au capital de 1500 EUROS, siège social à CORBIGNY (58800), 24,avenue Saint-Jean, SIREN 810704098 RCS NEVERS.
A vendu à
Mme Fanny Marie **PERREAU** (née le 7/09/1995) demeurant à CERVON (58800), Cour de l'ancien château, Certaines,
Un fonds de commerce de soins esthétiques et conseils en esthétique, exploité à CORBIGNY(58800), 24, avenue Saint-Jean.
RM de la Nièvre n°810 704 098 RM 58 (code APE 9602B) - SIRET 810 704 098 00013
Moyennant le prix de :25 000,00€ dont 8 900,00€ d'éléments incorporels et 16 100,00€ d'éléments corporels.
Jouissance au 28 février 2022
Oppositions en l'office notarial de Corbigny, où domicile a été élu dans les dix jours suivant la publication de ladite cession au BODACC.
Pour unique insertion.

AL22001039

➜ DIVERS

CAISSE DE CREDIT MUTUEL DE DECIZE

CONVOCATION

Les sociétaires sont informés que l'Assemblée Générale de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus est convoquée par le Conseil d'Administration au siège de la caisse et se tiendra à huis clos conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.
Si vous désirez suivre l'Assemblée Générale, nous vous proposons une retransmission audio et vidéo de la séance depuis votre espace de banque à distance. Les modalités d'accès sont disponibles sur simple demande auprès de votre Caisse que vous pouvez contacter au numéro suivant TEL. 03 86 25 55 11 ou à l'adresse suivante 02507@creditmutuel.fr.
L'Assemblée se tiendra le JEUDI 31 MARS 2022 et à 18:30 heures
avec l'ordre du jour suivant :
01 Bienvenue, ouverture de l'Assemblée, constitution du bureau.
02 Compte-rendu d'activité.
03 Présentation du bilan et du compte de résultat.
04 Rapport du Conseil de Surveillance et certification des comptes.
05 Approbation du bilan et du compte de résultat.
06 Affectation du résultat
07 Variation du capital social
08 Quitus et décharge au Conseil d'Administration.
09 Elections au Conseil d'Administration. 4 sièges sont à pourvoir (*).
M GEVAUDAN ALAIN , M FORESTIER GERARD , élus sortants, sollicitent le renouvellement de votre confiance.
10 Elections au Conseil de Surveillance. 1 siège est à pourvoir (*).
M THAUSE NICOLAS , élu sortant, sollicite le renouvellement de votre confiance.
11 Pouvoirs au porteur.
12 Fixation du nombre de sièges au Conseil de Surveillance.
13 Clôture de l'Assemblée Générale.
*Les candidatures sont à déposer par écrit au siège de la Caisse 10 jours au moins avant la date de l'Assemblée générale.
Les votes pourront se faire entre le 24/03/2022 et le 28/03/2022 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.
Le Président du Conseil d'Administration

AL22000969

CONVOCATION

CAISSE DE CREDIT MUTUEL NEVERS OUEST

Les sociétaires sont informés que l'Assemblée Générale de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus est convoquée par le Conseil d'Administration au siège de la caisse et se tiendra à huis clos conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.
Si vous désirez suivre l'Assemblée Générale, nous vous proposons une retransmission audio et vidéo de la séance depuis votre espace de banque à distance. Les modalités d'accès sont disponibles sur simple demande auprès de votre Caisse que vous pouvez contacter au numéro suivant TEL. 03 86 36 50 97 ou à l'adresse suivante 02505@creditmutuel.fr.
L'Assemblée se tiendra le VENDREDI 08 AVRIL 2022 et à 19:00 heures avec l'ordre du jour suivant :
01 - Bienvenue, ouverture de l'Assemblée, constitution du bureau.
02 - Compte-rendu d'activité.
03 - Présentation du bilan et du compte de résultat.
04 - Rapport du Conseil de Surveillance et certification des comptes.
05 - Approbation du bilan et du compte de résultat.
06 - Affectation du résultat
07 - Variation du capital social
08 - Quitus et décharge au Conseil d'Administration.
09 - Elections au Conseil d'Administration. 3 sièges sont à pourvoir (*).
10 - Elections au Conseil de Surveillance. 1 siège est à pourvoir (*).
11 - Pouvoirs au porteur.
12 - Clôture de l'Assemblée Générale.
*Les candidatures sont à déposer par écrit au siège de la Caisse 10 jours au moins avant la date de l'Assemblée générale.
Les votes pourront se faire entre le 01/04/2022 et le 05/04/2022 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.
Le Président du Conseil d'Administration

AL22000914

Groupama RHÔNE-ALPES AUVERGNE

CONVOCATION AUX ASSEMBLÉES

Les sociétaires des Caisses locales d'assurance mutuelles agricoles de Région Moulins Engilbert, Bazois, Saint Saulge, Abron et Entre Loire et Allier sont convoqués en Assemblée générale mixte le 18 mars 2022 à 9h30, 4 Esplanade Walter Benjamin à Nevers à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :
Dans le cadre de l'assemblée générale statuant aux conditions de quorum et de majorité applicables aux assemblées générales ordinaires : approbation du procès-verbal de l'assemblée générale précédente, lecture des rapports d'activité et financier du conseil d'administration et de la commission de contrôle et de surveillance, approbation des comptes annuels, affectation du résultat de l'exercice clos, nomination des membres de Commission de contrôle et de surveillance, renouvellement d'administrateurs.
Dans le cadre de l'assemblée générale statuant aux conditions de quorum et de majorité applicables aux assemblées générales extraordinaires : Modification des statuts (adaptation aux évolutions règlementaires notamment issues du décret n°2021-1400 du 29 octobre 2021 relatif au fonctionnement des instances de gouvernance des sociétés d'assurance mutuelles)
Le projet de statuts modifié est consultable auprès de toute agence Groupama située dans la circonscription territoriale de votre Caisse locale.
Pour le cas où l'Assemblée générale présentement convoquée ne pourrait se tenir et délibérer, faute de réunir le quorum requis, les sociétaires sont avisés qu'ils seront convoqués à l'Assemblée générale mixte de leur Caisse locale à une autre date et au lieu qui leur seront précisés dans cette convocation.

AL22000917

SCP DINET & ASSOCIES
Notaires à Clamecy (Nièvre),
24, rue Marie Davy

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Monsieur Jean-Pierre DARGERE, demeurant résidence Misset,Bât C appartement 28, 58500 CLAMECY, et Madame Françoise AUGRAS demeurant 22 route de Vaugorges, 58500 CLAMECY,mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts ont sollicité et fait acter par acte en date du 26 février 2022, reçu par Maître Guillaume DINET,Notaire à CLAMECY le changement de leur régime matrimonial pour celui de la séparation de biens pure et simple.
Les oppositions seront adressées dans les trois mois de la date de publication du présent avis par courrier recommandé avec accusé de réception auprès de la SCP DINET & ASSOCIES,24 rue Marié Davy, 58500 CLAMECY.

AL22000971

Etude de Maître Anne JUILLET
Notaire à Pouilly-sur-Loire (Nièvre)
9, rue René Couard

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL

Par testament olographe du 1er août 2013, Mme Hélène DELAUNAY dt à LA SEYNE SUR MER (83500), 104 chemin de Mar-Vivo aux deux chênes, div de M. Hilaire TRUTEAU, décédée à LA SEYNE SUR MER (83500) le 22 octobre 2021, a institué pour légataire universel. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Emmanuel DIDELON, notaire à TOULON,suivant procès-verbal du 13 janvier 2022 dont une copie authentique a été reçue par le tribunal judiciaire de TOULON, le 21 janvier 2022.
Les oppositions sont à former en l'étude de Me JUILLET notaire à POUILLY SUR LOIRE (58150), notaire chargée du règlement de la succession.
Pour avis, Me JUILLET

AL22001056

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

LE GUE DU NOHAIN

Société Civile Immobilière
au capital de 305 000 €uros
Siège social : « Villiers »
58150 SAINT-MARTIN SUR NOHAIN
480 175 868 RCS NEVERS
Liquidateur : Madame Françoise BODIN

Suivant délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 janvier 2022, les associées, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, ont donné quitus au liquidateur et l'ont déchargé de son mandat, puis ont prononcé la clôture des opérations de liquidation.Les comptes de liquidation sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.Pour avis, le liquidateur

AL22000928

AVIS DE DISSOLUTION

SARL CONSORTIUM HOTELIER DU MORVAN LES SETTONS

Société à responsabilité limitée
au capital de 32.624,09 euros
Siège social : Les Settons Montsauche
58 230 MONTSAUCHE LES SETTONS
711 880 310 R.C.S. NEVERS

Par décision de l'AGE du 31/1/2022, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/1/2022, nommé en qualité de liquidateur Monsieur Jean-Jacques PAYEN, demeurant Les Settons Montsauche – 58 230 MONTSAUCHE LES SETTONS, et fixé le siège de la liquidation et l'adresse de correspondance au siège de la société.
Mention sera faite au RCS au NEVERS.

AL22000968

DISSOLUTION

EARL DE CHATEL

Exploitation Agricole
à Responsabilité Limitée
Au capital de 150 939,77 euros
Siège social
Châtel 58170 SAVIGNY-POIL-FOL
RCS NEVERS 403 696 909

Le 15/12/2021, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la. société à compter du 15/12/2021. M Régis REVENIAU demeurant. La Place 58170 SAVIGNY-POIL-FOL, a été nommé Liquidateur. Le. siège de liquidation a été fixé Châtel 58170. SAVIGNY-POIL-FOL. Pour avis.

AL22001002

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : SCI FOUCAULT.
Forme : SCI société en liquidation.
Capital social : 500 euros.
Siège social : 21 rue Mademoiselle Bourgeois, 58000 Nevers.
431657915 RCS de Nevers.
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 28 février 2022, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 28 février 2022. Monsieur Daniel Foucault, demeurant 3 rue du gravier 17120 Meursac a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.Le siège de la liquidation est à l'adresse du liquidateur, adresse où doit être envoyée la correspondance.Pour avis.Daniel Foucault

AL22001044

➜ CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 25/01/2022, il a été constitué une SASU. ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination **B.C.F.E** ; Objet social : Maçonnerie générale, ravalement,. revêtement de façade, terrassement ; Siège social : Z.A. BELLE BARBE LES COUTERIAUX 58180 Marzy. Capital : 2000 euros. ; Durée : 99 ans ; Président : M. SAHIN Abdurahman,. demeurant 9 ROUTE DE MARCÉ 58180 Marzy ; Immatriculation au. RCS de Nevers

AL22000596

AVIS DE CONSTITUTION

Forme : SASU.Dénomination : Racines. Siège : Le Bourg 58250. SAINT SEINE. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation. au RCS de NEVERS.Capital : 500,00 euros.Objet : Toutes. prestations de consultant, d'audit, de conseils et de. services auprès de toutes entreprises quel que soit leur. domaine d'action, des particuliers et de tous organismes. publics ou para publics quelle qu'en soit la structure. juridique et notamment le conseil en stratégie,. Responsabilité Sociale de l'Entreprise, organisation,. management, gestion, systèmes d'information, ressources. humaines, Qualité, Sécurité, Environnement, marketing et. communication, de la conception à la mise en oeuvre,Exercice. du droit de vote : Tout associé peut participer aux. décisions collectives sur justification de son identité et. de l'inscription en compte de ses actions au jour de la. décision collective. Sous réserve des dispositions légales,. chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou. représente d'actions.Transmission des actions : La cession. des actions de l'associé unique est libre.Président,. associé : Monsieur Emmanuel SOULIAS demeurant 5 Rue Saint. Blaise 75020 PARIS

AL22000839

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société civile sans statut légal particulier présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : SCI FAR ; Siège social : 11, rue du Pont Canal - 58470 GIMOUILLE ; Objet social : Acquisition, administration, exploitation par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ; Durée de la Société : 99 ans ; Capital social : 1 000 € ; Co-Gérance : M. Rémi BONNOT et Mme Michelle BONNOT dt ensemble à GIMOUILLE (58) - La Grâce ; Immatriculation de la société au RCS de NEVERS. Les cessionnaires de parts sont soumis à l'agrément de la Société donné par décision collective extraordinaire des associés.

AL22000912

Notaire

Maître Emilie GUERIN-PEREIRA
Notaire à Cosne-Cours-sur-Loire (58200)
2, rue Lafayette

AVIS DE CONSTITUTION

SCI CMLC,
société civile immobilière
au capital de 500 €,
dont le siège social est à
COSNE COURS SUR LOIRE (58200)
11 rue Victor Hugo,
en cours d'immatriculation
au RCS de NEVERS

Par acte authentique reçu par Maître Emilie GUERIN-PEREIRA,notaire à COSNE COURS SUR LOIRE, en date du 11/02/2022, il a été constitué une société civile immobilière aux caractéristiques suivantes :Raison sociale :SCI CMLC
Objet social : l'acquisition, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par location ou autrement, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés, la prise de participation dans toutes sociétés immobilières, l'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société. Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.
Siège social : 11 rue Victor Hugo 58200 COSNE COURS SUR LOIRE
Capital : 500,00 euros
Gérance : Monsieur MINIERE Corantin demeurant 6 Place Pierre et Marie Curie 58200 COSNE COURS SUR LOIRE
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés de NEVERS
Pour avis.

AL22000922

Société d'Avocats MARTIN - LECLERC
14 rue Georges Dufaud
58000 NEVERS

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une SARL Unipersonnelle en cours d'immatriculation au R.C.S. de NEVERS, dénommée CUDENNEC D&P, au capital de 5.000 €, ayant pour objet l'entretien, la réparation, la préparation et la restauration de tous véhicules, le convoyage de véhicules léger, l'achat et la vente, l'import-export de toutes pièces détachées pour automobiles, l'achat et la vente de tous types de véhicules automobiles, l'organisation et la promotion d'évènements liés au sport automobile, le gardiennage de véhicules légers et la location de véhicules de tourisme ou de compétition. Le siège social est situé 15 rue Saint-Martin – 58000 NEVERS. Le gérant est M. Jérôme CUDENNEC, dt 15 rue Saint-Martin – 58000 NEVERS.
Pour avis,

AL22000923

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 18/02/2022, est constituée une société par actions simplifiée au capital de 1.000 € présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : **LA FERME DU CHÂTEAU**
Durée : 99 ans
Siège social : LE BOURG, 58240 TRESNAY
Objet : Location de gîtes et chambres d'hôtes, petite restauration, dépôt de pain, loisirs pêche à la ligne, gardiennage mort.
Président : **Laurent FICHAUX** demeurant 14 rue de Vert le Grand, 91540 ECHARCON
Directeur Général : **Catherine FICHAUX** demeurant 14 rue de Vert le Grand, 91540 ECHARCON
Chaque action donne droit à une voix.
Cession d'actions : Cession soumis à l'autorisation préalable de l'AGE.
Immatriculation au RCS de NEVERS.

AL22000924

AVIS DE CONSTITUTION

LB CONSEIL
Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 euros
Siège social : Le Cabanon
58 230 MOUX EN MORVAN
Société en cours de constitution

Par acte sous seing privé en date du 2/1/2022, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : LB CONSEIL
FORME : Société par actions simplifiée
CAPITAL : 1.000 euros
SIEGE : Le Cabanon, Goix – 58 230 MOUX EN MORVAN
OBJET : Conseil en gestion, saisie informatique de documents et exploitation des données
DUREE : 99 années
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède d'actions
AGREMENT : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote
PRESIDENT : Monsieur BOUQUET Lucien, demeurant Le Cabanon, Goix – 58 230 MOUX EN MORVAN
IMMATRICULATION : au RCS de NEVERS

AL22000967

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une SARL en cours d'immatriculation au RCS de NEVERS, dénommée CHARLEVILLEBOX au capital de 1.000 €, ayant pour activité l'achat, la vente et la location d'emplacements de stockage et de stationnement. Le siège social est fixé 18 rue Molière - 58000 NEVERS. Le gérant est Monsieur Eric MOULOIS demeurant 20 La Drouillère - 35760 SAINT GREGOIRE.

AL22000942

ATTEGIA
SCI
Capital : 20.100,00 €
Siège social : «Villechaise» - 58370 GLUX-EN-GLENNE
RCS NEVERS, en cours d'immatriculation

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Me Nadège Mc NAMARA, Notaire à AUTUN, en date du 28/02/2022, il a été constitué une société aux caractéristiques suivantes :
Dénomination : ATTEGIA
Forme : SCI.Capital : 20.100,00 €, divisé en 201 parts de 100 € chacune, numérotées de 1 à 201, entièrement libérées.
Apports en numéraires : 20.100 €.
Siège social : «Villechaise» – 58370 GLUX-EN-GLENNE
Objet : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Et, généralement, toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet.
Durée : 99 ans.
Gérant : M. Alexis RICHARD, demeurant à SAINT DENIS (93200) 17 B rue Dezobry, pour une durée illimitée.Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts. Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
La Société sera immatriculée au RCS de NEVERS.
Pour avis,
Le Notaire.

AL22000952

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une SARL en cours d'immatriculation au RCS de NEVERS, dénommée FEYTIATBOX au capital de 1.000 €, ayant pour activité l'achat, la vente et la location d'emplacements de stockage et de stationnement. Le siège social est fixé 18 rue Molière - 58000 NEVERS. Les gérants sont : Monsieur Eric MOULOIS demeurant 20 La Drouillère - 35760 SAINT GREGOIRE et Monsieur Thierry BARBET demeurant 61 avenue Jean Baptiste Champeval - 94000 CRETEIL.

AL22001009

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée, il a été. constitué une société présentant les caractéristiques. suivantes :Forme : Société par actions. simplifiée Dénomination : COSNE QSP Siège : Lieudit « Le Grand. Champ », Rond-Point RD955A - 58200. COSNE-COURS-SUR-LOIREDurée : 99 ans à compter de son. immatriculation au Registre du commerce et des. sociétés Capital : 5 000 euros Objet : L'exploitation, la. gestion ou la mise e location gérance de franchise de type. restauration rapide (restauration sur place ou à. emporter).Président : Monsieur Erwan TOURTELIER demeurant 18. rue Lucien Berneux, 93250 VILLEMOMBLE-Directeur Général Monsieur David MALHEIRO demeurant 70 rue Jacques Louis Blot - 37540 SAINT CYR SUR LOIRELa Société sera immatriculée au. Registre du commerce et des sociétés de Nevers. POUR AVISLe. Président.

AL22001018

L&A LABONNE & ACDP

36, avenue Julien,
63000 Clermont-Ferrand
www.labonne-acdp.fr

AVIS DE CONSTITUTION

CENTRE BOURGOGNE SERVICES NUMERIQUES
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siege Social: 7 rue du 13ème de Ligne – Bâtiment L'INKUB
58000 NEVERS

Aux termes d'un acte ssp en date à CLERMONT-FERRAND du 03/03/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : CENTRE BOURGOGNE SERVICES NUMERIQUES
Siège : 7 rue du 13ème de Ligne – Bâtiment L'INKUB - 58000 NEVERS
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Capital : 10 000 euros
Objet : vente, location, maintenance et installation de produits bureautiques, informatiques et téléphoniques ; activité de télécommunication, fourniture d'accès internet et abonnements téléphoniques fixe et mobile ; développement de sites internet et de progiciel ; tous travaux et prestations de services ou conseils pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, toute production intellectuelle, formation, conseil, programmation et assistance à distance en matière informatique. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : FF2i Group SARL au capital de 236 240 €, dont le siège social est 12 Avenue du Maréchal Leclerc 63800 COURNON D'AUVERGNE, immatriculée sous le numéro 834 789 273 RCS CLERMONT-FERRAND, représentée par Monsieur Flavien TROUILLARD
La Société sera immatriculée au RCS de NEVERS.
POUR AVIS le Président

AL22001036

SCP Francis LHERITIER
Nicolas CIRON
Notaires associés
6, avenue Saint Just - 58000 Nevers

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Francis LHERITIER,notaire associé à NEVERS, le 21 février 2022, enregistré au SPFE NEVERS 1, le 22 février 2022, Référence 5804P012022N00108 il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes
DENOMINATION : SCI SERACYPRIA
FORME : Société civile immobilière régie par le titre IX du livre III du Code Civil, modifié par la loi du 4 janvier1978, le décret du 3 juillet 1978 et ses textes subséquents.
CAPITAL SOCIAL : CINQ CENT SOIXANTE-HUIT MILLE CINQ CENTS EUROS (568 500,00 euros), divisé en 11370 parts de CINQUANTE EUROS (50,00 euros) chacune, numérotées de 1 à 11370.
SIEGE SOCIAL : 15 rue des Coteaux, Les Girarmes 58150 TRACY SUR LOIRE.
OBJET :
- l'acquisition au moyen d'achat ou d'apport,l'administration et la gestion par location ou autrement de tous biens et

droits immobiliers, et notamment de l'immeuble situé à SAINT CYPRIEN (66750), 11 rue Jean Moulin ;
- l'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires ;
- exceptionnellement l'aliénation des immeubles, notamment au moyen de vente, échange ou apport en société ;
- et plus généralement toutes opérations financières,mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en faciliter la réalisation, à condition toutefois, d'en respecter le caractère civil.
DUREE : 99 années à compter de la date de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
RCS : NEVERS
ASSOCIES :
1) Monsieur Serge, Salvator, Pierre SÉRAFINI, demeurant à TRACY SUR LOIRE (58150), 15, rue des Coteaux, Les Girarmes,
Né à COSNE-COURS-SUR-LOIRE (58200), le 28 juin 1957.
Époux de Madame Evelyne, Jocelyne MILAN,
2) Madame Evelyne, Jocelyne MILAN, demeurant à TRACY SUR LOIRE (58150), 15, rue des Coteaux, Les Girarmes,
Née à PARIS (75013), le 25 janvier 1960.
Epouse de Monsieur Serge, Salvator, Pierre SÉRAFINI,
3) Madame Anne, Eléonora, Jeanine SÉRAFINI, demeurant à CHATILLON-COLIGNY (45230), 23, rue de Peuille,
Née à COSNE-COURS-SUR-LOIRE (58200), le 17 avril 1986.
Épouse de Madame Sandra ROSSIGNOL,
4) Mademoiselle Mathilde SÉRAFINI, demeurant à OLIVET(45160), 430, avenue Victor Hugo,
Née à COSNE-COURS-SUR-LOIRE (58200), le 23 février 1995.
Célibataire.
Gérance :
Monsieur Serge SERAFINI et Madame Evelyne MILAN, demeurant à TRACY SUR LOIRE, 15 rue des Coteaux, Les Girarmes.
CESSION DE PARTS SOCIALES - AGREMENT Cession libre entre associés et entre ascendants et descendants d'un associé. La décision d'agrément est de la compétence de l'assemblée générale.
Pour avis
Me LHERITIER

AL22001054

YONNE

MODIFICATION

NOMINATION DE CO-GÉRANT

CABINET D'INFIRMIERES SINSON
SCM au capital de 976 €
Siège social : 3, rue Champbertrand
89100 SENS
429 185 168 RCS SENS

Le 31/12/2021, les associées ont nommé en qualité de co-gérante, Mme Nathalie JOUAN demeurant à Paron (89100), 3 avenue du Rû Couvert, en remplacement de Mme Catherine BIDE-DENIS, démissionnaire. Mention en sera faite au RCS de Sens.

AL22000981

NON DISSOLUTION

VEGETAL SERVICES
Société à responsabilité limitée
Au capital de 2.000 euros
Siège social : 32, avenue du Général Leclerc
89200 AVALLON
R.C.S. AUXERRE 793 292 558

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 28 janvier 2022 :
L'assemblée générale extraordinaire, statuant conformément à l'article L 225-248 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société.
Mention sera faite au RCS : AUXERRE
Pour avis,

AL22000930

NOMINATION DE CO-GÉRANT

LES 3 L
Société Civile Immobilière au capital de 1 000 €
Siège social : 5 à 11, rue des Wagons
89100 SAINT-DENIS-LES-SENS
830 862 553 RCS SENS

Aux termes de l'AGE du 25/01/2022, les associés ont nommé Mme Yaëlle POPIHN demeurant à LE PLESSIS-PATE (91220), 37 square des Chevreuils en qualité de co-gérante en remplacement de Mme Carole CAILLEBOT, démissionnaire.

AL22000916

AVIS DE PUBLICITE

EL TOREADOR
Société par actions simplifiée
au capital de 1 500 euros
Siège social : 1 Bis Rue de la Petite Poterne
89210 BRIENON SUR ARMANCON
825 295 991 RCS SENS

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'Associé unique du 01/03/2022 :
La dénomination sociale a été modifiée et devient RED&BLACK à compter du 01/03/2022.
En conséquence, l'article 3 «Dénomination» des statuts a été modifié comme suit : Ancienne dénomination : EL TOREADOR.
Nouvelle dénomination : RED&BLACK.
Le siège social a été transféré à compter du 01/03/2022.
L'article 4 « Siège social » des statuts a été modifié comme suit : Ancien siège social : 1 Bis Rue de la Petite Poterne 89210 BRIENON SUR ARMANCON Nouveau siège social : 1 Bis Rue du Bois Guérin 89210 BRIENON SUR ARMANCON
Mention sera faite au RCS de SENS
Pour avis,

AL22000935

CHANGEMENT DE GÉRANT

Dénomination sociale : LECUBE
Forme : SARL
Siège social : 24 Rue des Champoulains 89000 AUXERRE
Capital social : 10.000,00 €
N° d'immatriculation au RCS D'AUXERRE : 792 482 788
Monsieur Emmanuel MONIN co-gérant de la société ci-dessus dénommée est décédé àAUXERRE (89000), le 25 décembre 2020.
Par conséquence, la gérance de la SARL LECUBE est désormais :
- Monsieur Jérôme LOUIS, demeurant à AUXERRE (89000), 14 Rue Haute Moquette,co-gérant
- Monsieur René MONIN, demeurant à MONETEAU (89470), 3 Rue Pierre Curie
Les statuts ont été modifiés en conséquences
Mention sera faite au RCS d'AUXERRE.

AL22000913

SAS BIO SENS

Le 31.01.2022, l'associé unique de la SAS BIO SENS, au. capital de 100.000 euros, siège social St CLEMENT (89100). rue de la Gaillarde 829 224 765 RCS SENS, a constaté la. démission du Président et a nommé le Directeur général pour. le remplacer, pour une durée illimitée, un nouveau. Président. ANCIENNES MENTIONS PUBLIEES : Président : M. Ludovic QUIGNARD 44, rue des Boussicats 89000 AUXERRE - DG Gaël JACQUOT, rue de Brazza 89000 AUXERRE ; NOUVELLES. MENTIONS : Président : M. Gaël JACQUOT 28, chemin de la. Plaine 89100 ROSOY- DG : néant.

AL22000919

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

GARAGE SAINT CLEMENT
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 6 rue de Paris,
89100 ST CLEMENT
820 811 081 RCS SENS

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale. Ordinaire en date du 01/02/2022, il résulte que : M. Zakaria. CHENNOUF, demeurant 72 Rue Thénard - 89100 SENS a été nommé. en qualité de Président à compter du 01/02/2022 en. remplacement de M. Halil PINARBASI, démissionnaire. POUR. AVIS - Le Président

AL22000926

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

ALICIA
Société par actions simplifiée
au capital de 100 euros
Siège social : 29 TER RN 6,
89100 ROSOY
829 363 654 RCS SENS

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale. Ordinaire en date du 01/02/2022, il résulte que : M. Raphaël. MAISSA, demeurant 29 Ter RN 6 - 89100 ROSOY a été nommé en. qualité de Président en remplacement de M. Axel MAISSA,. démissionnaire. L'article 13 des statuts a été modifié en. conséquence et le nom de M. Axel MAISSA a été retiré des. statuts sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui de. Raphaël MAISSA. POUR AVIS - Le Président

AL22000927

CHANGEMENT DE GÉRANT

SCI SOUFFLOT
Société civile immobilière
Au capital de 1.524,49 €
Siège social Rue Soufflot 89580 COULANGES LA VINEUSE
R.C.S. : 394.452.965 AUXERRE

Aux termes d'une assemblée générale en date du 21 octobre 2021, les associés ont pris acte des décès de Mr Guy KRIER, Mr Philippe KRIER et Mme Michelle HEMERY veuve KRIER et ont décidé de nommer en qualité de nouveau gérant, en remplacement de cette dernière : Mr Gérard KRIER demeurant à QUENNE (89290),7 rue de la Croix, pour une durée indéterminée. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE.
Pour avis et mention, la gérance.

AL22000944

AVIS DE NON-RENOUVELLEMENT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SOLARGIL
Société anonyme à
Conseil d'administration
au capital de 316.206,20 €
Siège social :
la Bâtisse 89520 MOUTIERS-EN-PUISAYE
334 518 370 R.C.S. Auxerre

Aux termes d'une assemblée générale du 30/09/2020, les actionnaires ont décidé le non-renouvellement du mandat de Christian POUVIOT en qualité de Commissaire aux comptes titulaire et du mandat du cabinet AUDIT CENTRE FRANCE en qualité de Commissaire aux comptes suppléant.
Mention sera faite au RCS d'AUXERRE.
Pour avis,
Le mandataire

AL22000948

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

LE VIEUX MOULIN
société à responsabilité limitée
au capital de 150.000 €
siège social
18, rue des Moulins
89800 CHABLIS
481 029 122 RCS AUXERRE

Aux termes du PV en date du 13 janvier 2022, l'associé unique a décidé de modifier l'objet social qui devient : « - L'acquisition, la création, l'aménagement et l'exploitation de tout fonds de commerce de gîtes, la location de chambres, la petite restauration sur place ou à emporter ; - La vente de produits alimentaires, la dégustation de vins ; - La location de locaux, organisation de séminaires et toutes prestations de services se rapportant à ces activités. « Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention au RCS de AUXERRE.

AL22000970

MODIFICATION DE PRESIDENTS

JURMAN
SAS au capital de 500 Euros
Siège social
372 LE MINEROY 89350 CHAMPIGNELLES
RCS AUXERRE 833708746

Aux termes d'une délibération en date du 15 Février 2022, l'assemblée générale extraordinaire a pris acte :- de la démission du Président Monsieur JURMAN Daniel et a décidé de nommer Madame JURMAN Carole demeurant 372 Le Mineroy 89350 Champignelles, Présidente de la société- par la nomination à la fonction de Présidente de Madame JURMAN Carole, celle-ci modifie en conséquence de l'article 30 des statuts.En conséquence, la Société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du registre du commerce et des sociétés de Auxerre.La Présidence

AL22000987

NON DISSOLUTION

LES ESCALES D'IAMERI
SARL au capital de 1.000 €
Siège social
2 CHE DE RONDE 89160 CHASSIGNELLES
819 679 556 R.C.S. Auxerre

Aux termes du PV du 31.01.2021, l'AGE a décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société bien que l'actif net soit devenu inférieur à la moitié du capital social.
Mention au RCS de AUXERRE.

AL22001005

MODIFICATIONS DES STATUTS

SCP LELIEVRE

Suivant acte reçu par Me Sylvie LELIEVRE, le 03/03/2022, il a été cédé par Mme Catherine Jeannine Lucie DUAUX, née SEZAP, 500 parts qu'elle détient dans la «SCP D'INFIRMIERES FOUCHEZ-DUAUX-GEORGESRADAZ», siège social à AVALLON (89), 26 avenue de la République, immatriculée au RCS d'AUXERRE sous le n° 329938823, au profit de Mme Florence Valérie MORIZOT, née BEARD à CHATILLON-SUR-SEINE (21) le 05/12/1969, demeurant à AVALLON (89) 2 bis rue de la mare, Chassigny.Prix : 20.000,00 € DATE D'ENTREE en jouissance : 03/03/2022Changement de gérant : aux termes dudit acte, il a été nommé en nouveau co-gérant : Mme Florence MORIZOT.Les modifications statutaires seront publiées au RCS d'AUXERRE (89).Pour insertion Le Notaire.

AL22001015

MODIFICATION DU CAPITAL

SANS COUP DE POMPE
SARL au capital de 8.000,00 Euros
3 RD 606ROSOY (89100)
R.C.S. : SENS 789 698 214

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 13/01/22, il a été :- constaté le caractère définitif de la réduction de capital décidée suivant AGE en date du 17/11/21, d'un montant de 3.990 Euros pour le ramener de 8.000 Euros à la somme de 4.010 Euros, par voie d'annulation de 399 parts sociales de 10 € de valeur nominale chacune.- décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 3.990 Euros pour le porter de 4.010 Euros à la somme de 8.000 Euros, par voie d'élévation de la valeur nominale des parts sociales.Mention sera faite au RCS de SENS

AL22001023

FIDUCIAL SOFIRAL

MODIFICATION DU CAPITAL

12 RUE LAMARTINE
BP 10077
NEVERS CEDEX 58028
METALBAC
SARL au capital de 7 520 €
Champs Gilbards
ZA 89240 POURRAIN
510 599 749 RCS AUXERRE

Assemblée Générale Extraordinaire du 01/03/2022 : Augmentation de capital social de 195 520 € par l'incorporation directe de réserves au capital, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatées. Ancienne mention: Le capital social est fixé à 7 520 € ; Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 203 040 €.Pour avis, la Gérance

AL22001026

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

VERDA SCI au capital de 1000€ Siège social : 16, rue de la Guadeloupe 67520 Marlenheim 481 215 572 RCS Saverne L'AGE du 04/03/2022, a décidé de transférer le siège social de la société au 30 avenue des lilas 89000 Saint Georges sur Baulche à compter du 04/03/2022, et de modifier en conséquence l'article des statuts. Objet social : acquisition, propriété, administration et exploitation par location ou autrement de tous immeubles Durée: jusqu' au 13/03/2104 Gérants : M. Klein David demeurant 30, avenue des lilas 89000 Saint Georges sur Baulche et Mme Klein Véronique demeurant 30, avenue des lilas 89000 Saint Georges sur Baulche Dépôt au RCS de Auxerre

AL22001043

CHANGEMENT DE DIRIGEANTS

GD INVESTISSEMENT
SAS au capital de 5.000 euros
Siège social :
Zone Artisanale les bas Musats -
89100 MALAY LE GRAND
RCS SENS 891 983 637

Aux termes d'une AGE en date du 06 janvier 2022, M. Bryan DUPRE a démissionné au titre de ses fonctions de Président de la Société GD INVESTISSEMENT à compter de ce jour.
Il a été nommé en qualité de nouveau Président de la Société, la société GROUPE GD, SAS au capital de 1.000 euros, immatriculée au RCS de Sens sous le numéro 908 641 988, dont le siège social est situé Zone Artisanale les Bas Musats - 89100 MALAY LE GRAND, représentée par Monsieur Salih GEZER.
Monsieur Bryan DUPRE, né le 22/05/1995 à Montereau Fault Yonne, de nationalité française, demeurant 29 rue du Port - 89140 COURLON SUR YONNE a été nommé en qualité de Directeur Général de la Société.

AL22001058

GÉRANCE

S.J.B. Société d'Avocats

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date à AUXERRE (Yonne) du 24/02/2022, enregistré au Service des Impôts d'AUXERRE 1, le 28/02/2022, dossier 2022 00014037, référence 8904P01 2022 A 00381, la Société ELOCLEM, Société à Responsabilité Limitée au capital de 7 500 euros, dont le siège social est 12, Place de l'Hôtel de Ville 89000 AUXERRE, immatriculée au RCS sous le n° 488 271 800 RCS AUXERRE, représentée par Mme Corinne LACOUR, gérante, A CEDE à la Société ÉLÉONALD, Société à Responsabilité Limitée au capital de 3 500 euros, dont le siège social est 12, Place de l'Hôtel de Ville 89000 AUXERRE, immatriculée au RCS sous le n° 901 619 320 RCS AUXERRE, représentée aux présentes par Mme Marie-Jeanne LEON-IBOT, gérante, un fonds de commerce exploité sous l'enseigne « COCOONE » de prêt à porter féminin, maroquinerie, bijouterie fantaisie, sis 12, Place de l'Hôtel de Ville 89000 AUXERRE, moyennant le prix de 20 000 euros. La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 1er mars 2022. Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances, au cabinet S.J.B., Cabinet d'Avocats, 43 rue du Clos à AUXERRE (Yonne).

AL22000985

Etude de Maître Jean-Marie ODIN,
Notaire à VERMENTON (Yonne),
Place de l'Eglise.

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Jean-Marie ODIN , Notaire à VERMENTON (Yonne), le 25 février 2022, enregistré au SPFE AUXERRE 1, le 3 mars 2022, 2022N 223, a été cédé un fonds de commerce par :
Monsieur Laurent Christophe MENARD, Boulanger, demeurant à BAZOCHES (58190) 10 rue de l'Abbé Goulot
Né à TONNERRE (89700), le 8 février 1970.
Célibataire.
A :
La Société dénommée PAINS & CIE, Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 2000 €, dont le siège est à VERMENTON (89270), 39 rue du Général de Gaulle, identifiée au SIREN sous le numéro 910296391 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AUXERRE.
Désignation du fonds : fonds de commerce de boulangerie-pâtisserie sis à VERMENTON (Yonne) 39 route départementale 606 ou rue du Général de Gaulle, lui appartenant, et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de AUXERRE (Yonne), sous le numéro 414 037 176.
Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.
L'entrée en jouissance a été fixée au 1er mars 2022.
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de QUATRE-VINGT MILLE EUROS (80.000,00 EUR), s'appliquant :
- aux éléments incorporels pour QUARANTE MILLE QUATRE CENT VINGT EUROS (40.420,00 EUR),
- au matériel pour TRENTE-NEUF MILLE CINQ CENT QUATRE-VINGTS EUROS (39.580,00 EUR).
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

AL22001022

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte SSP à PARIS, en date du 02/07/2021 enregistré le 12/07/2021 au SIE AUXERRE dossier 2021 00024400 / référence 8904P01 2021 A001357
PHARMACIE SAINT-GERMAIN SELARL, sise 114-116 rue de Paris, 89000 Auxerre N° 524672508, RCS Auxerre
A cédé à : PHARMACIE PRINCIPALE SELAS au capital de 1000 €, sise 14/15 place Charles Surugue, 89000 Auxerre, n° 842241077 RCS Auxerre
Au prix de 130000 € son fonds de commerce d'officine de Pharmacie exploité 114/116 rue de Paris, 89000 Auxerre.
Entrée en jouissance au 01/07/2021.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, au fonds vendu, et pour la correspondance est désigné séquestre amiable du prix de vente :
Maître Marie-Claude DAMBOISE, Avocat au barreau de MACON, 1 Rue de Senecé – 71000 MACON.

AL22001059

ENQUÊTE PUBLIQUE

Préfet de l'Yonne

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

SUR LA COMMUNE DE PONTIGNY

Le public est averti qu'en exécution du code de l'environnement et de l'arrêté n° PREF-SAPPIE-BE-2022-033 du10 février 2022,
une enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale de la S.A.S. WIENERBERGER pour l'extension et le renouvellement d'exploitation d'une carrière d'argiles située à Pontigny, sera ouverte du **lundi 7 mars 2022 (9 h) au mercredi 6 avril 2022 (17 h) inclus**, soit une durée de 31jours consécutifs à la mairie de Pontigny.
M. José JACQUEMAIN, inspecteur de l'Éducation Nationale à la retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur.
Le dossier complet de demande d'autorisation environnementale comprenant une étude d'impact, la notification d'absence d'avis de l'Autorité Environnementale et un registre d'enquête, seront déposés pendant toute la durée de l'enquête du 7 mars 2022 au 6 avril 2022, à la mairie de Pontigny, afin que chacun puisse en prendre connaissance, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.
Le dossier complet de demande d'autorisation environnementale pourra également être consulté durant l'enquête sur le site Internet des services de l'État dans l'Yonne www.yonne.gouv.fr (rubrique politiques publiques/environnement/installations classées.../enquêtes publiques), sur le poste informatique mis à disposition du public du 7 mars 2022 au 6 avril 2022 à la préfecture de l'Yonne à Auxerre (Bureau de l'Environnement) de 9 h à 12 h et 14 h à 16 h 30, sur rendez-vous au 03.86.72.78.18 ou au03.86.72.79.89.
Les communes de Lignorelles, Ligny-le-Châtel,Montigny-la-Resle, Rouvray, Venouse, Vergigny et Villy sont concernées par le périmètre d'affichage réglementaire.
Pendant le délai de l'enquête, les observations et propositions que soulève le dossier pourront être consignées :
- soit par voie électronique, à l'adresse e-mail suivante :
pref-carriere-pontigny@yonne.gouv.fr
(Les observations et propositions transmises à cette adresse-mail seront consultables sur le site Internet des services de l'État dans l'Yonne et donc visibles par tous).
- soit par écrit :
- sur le registre « papier » déposé en mairie de Pontigny,ou
- par courrier adressé à la mairie de Pontigny (siège de l'enquête) à l'attention du commissaire enquêteur.
Indépendamment des dispositions ci-dessus et dans le respect des règles sanitaires en vigueur, M. le commissaire enquêteur recevra les observations et propositions du public qui seront également consignées dans le procès-verbal, à la mairie de Pontigny, les :
- lundi 7 mars 2022 de 9 h à 12 h,
- mardi 22 mars 2022 de 14 h 30 à 17h 30,
- samedi 2 avril 2022 de 9 h à 12 h,
- mercredi 6 avril 2022 de 14 h 30 à 17 h 30.
A l'issue de l'enquête, toute personne physique ou morale intéressée pourra prendre connaissance du rapport, du mémoire en réponse du demandeur et des conclusions motivées du commissaire enquêteur à la Préfecture de l'Yonne (Bureau de l'Environnement) et en mairies de Pontigny, Lignorelles, Ligny-le-Châtel, Montigny-la-Resle, Rouvray, Venouse,Vergigny et Villy. Ces éléments seront également mis à disposition du public sur le site Internet des services de l'État dans l'Yonne.
La décision prise par le Préfet, à l'issue de la procédure,est une autorisation assortie du respect de prescriptions ouun refus.
Des informations peuvent être demandées auprès de M.Alexandre AUBRY, en charge du dossier pour la S.A.S.WIENERBERGER,dont les coordonnées sont les suivantes :alexandre.aubry@wienerberger.com - Tél. 03.86.47.59.60.

AL22000592

DIVERS

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 28/02/2022 ouvrant une procédure de sauvegarde au profit de la **Sàrl NAULIN FINANCES** 15 avenue de Worms 89000 Auxerre (acquisition de participations financières). RCS Auxerre 435382288. CIP 4521. Administrateur : la SELARL BCM en la personne de Me CARBONI Rond Point Foch 1 avenue de Saint-Georges 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL22000958

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 28/02/2022 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire au profit de la **Sàrl GILPAYSAGES** 2 rue de la Coutaule 89270 MAILLY LA VILLE (entretien des espaces verts). RCS Auxerre 828628735. CIP 4519. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur : SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL22000959

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 28/02/2022 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire avec poursuite d'activité jusqu'au 12/03/2022 au profit de **Madame Marion SLAGHENAUFFI épouse HEUPEL** 23 grande rue Aristide Briand 89200 Avallon (vente de produits régionaux). RCS Auxerre 839822921. CIP 4520. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur : Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL22000960

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 28/02/2022 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de la **SAS AUX DOUCEURS D'ANTHONY** 43 Rue Marthe Saillard 89390 Aisy-sur-Armançon (boulangerie pâtisserie). RCS Auxerre 851602953. CIP 4475. Liquidateur : Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE.

AL22000961

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 28/02/2022 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl à associé unique ENTREPRISE NELISSE MICHEL** 3 Rue de la Fontaine Choison 89170 Saint-Fargeau. RCS Auxerre 878807247. CIP 4491.

AL22000962

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 28/02/2022 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Monsieur Patrick LATOUR** 60 Rue Guynemer 89000 Auxerre. RCS Auxerre 328395850. CIP 4265.

AL22000963

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 28/02/2022 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl VERANDARCHE SARL** 37 avenue de la Paix 89000 Saint-Georges-sur-Baulche. RCS Auxerre 453475535. CIP 4463.

AL22000964

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 28/02/2022 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **SAS EMBALTECH FRANCE** 6 avenue de Genève 89600 Saint-Florentin. RCS Auxerre 490289345. CIP 3528.

AL22000965

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 28/02/2022 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl à associé unique ETUDES ET REALISATIONS THERMIQUES INDUSTRIELLES ET PROCESS** 6 Bis rue Claude Aillot 89700 Tonnerre. RCS Auxerre 417566221. CIP 3960.

AL22000966

Crédit Mutuel

CONVOCATION

CAISSE DE CREDIT MUTUEL DE SENS

Les sociétaires sont informés que l'Assemblée Générale de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus est convoquée par le Conseil d'Administration au siège de la caisse et se tiendra à huis clos conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.
Si vous désirez suivre l'Assemblée Générale, nous vous proposons une retransmission audio et vidéo de la séance depuis votre espace de banque à distance. Les modalités d'accès sont disponibles sur simple demande auprès de votre Caisse que vous pouvez contacter au numéro suivant TEL. 03 86 83 48 06 ou à l'adresse suivante 02548@creditmutuel.fr.
L'Assemblée se tiendra le VENDREDI 01 AVRIL 2022 et à 19:00 heures
avec l'ordre du jour suivant :
01 Bienvenue, ouverture de l'Assemblée, constitution du bureau.
02 Compte-rendu d'activité.
03 Présentation du bilan et du compte de résultat.
04 Rapport du Conseil de Surveillance et certification des comptes.
05 Approbation du bilan et du compte de résultat.
06 Affectation du résultat
07 Variation du capital social
08 Quitus et décharge au Conseil d'Administration.
09 Pouvoirs au porteur.
10 Clôture de l'Assemblée Générale.
Les votes pourront se faire entre le 25/03/2022 et le 29/03/2022 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.
Le Président du Conseil d'Administration

AL22000929

Maitre Marie-Christine MILLOT-SONNET
48 rue de la République
89190 VILLENEUVE L'ARCHEVEQUE

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte reçu par Maître Marie-Christine MILLOT-SONNET Notaire à VILLENEUVE L'ARCHEVEQUE 89190, le 22 février 2022, à la requête des époux ci-après identifiés :Monsieur Serge, Paul, Joseph DAHAN et Madame Yolande RIGAUX, son épouse, demeurant ensemble à NOE (89320), 14, rue des Hâtes, Nés savoir :- Monsieur DAHAN à FES, MAROC, le 8 septembre 1955, - Madame RIGAUX à LES VALLEES DE LA VANNE (89190), le 22 juillet 1953.Mariés à SENS (89100) le 29 juin 1977.Lesquels, faisant usage de la faculté offerte par l'article 1397 du Code civil, ont convenu dans l'intérêt de la famille, de changer entièrement de régime matrimonial.Ils ont déclaré adopter pour l'avenir le régime de la communauté universelle, tel qu'il est établi par l'article 1526 du Code civil.Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Me Marie-Christine MILLOT-SONNET, notaire à VILLENEUVE L'ARCHEVEQUE 89190, 48, rue de la République. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.Le notaire

AL22000996

CHANGEMENT DE NOM

Mme CORNU Émilie, demeurant 2 passage des Dahlias, 89300 JOIGNY, née le 26/12/1980 à JOIGNY (89), agissant au nom de son enfant HÉLOT Louis, né le 30/06/2007 à AUXERRE (89), dépose une requête auprès du Garde des Sceaux afin qu'il s'appelle à l'avenir : HÉLOTCORNU.

AL22001006

CONVOCATION

CAISSE DE CREDIT MUTUEL DE CHABLIS
15 Rue Maréchal de LATTRE DE TASSIGNY 89800 CHABLIS
Société coopérative de crédit à capital variable et à responsabilité statutairement limitée
N° SIRET 48195248900013481952489
Affiliée à la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel

Les sociétaires sont informés que les Assemblées Générales de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus sont convoquées par le Conseil d'Administration au siège de la caisse.
Si vous désirez suivre ces Assemblées Générales, nous vous proposons une retransmission audio et vidéo de la séance depuis votre espace de banque à distance. Les modalités d'accès sont disponibles sur simple demande auprès de votre Caisse que vous pouvez contacter au numéro suivant 03 86 40 55 11 ou à l'adresse suivante 02525@creditmutuel.fr.
Les Assemblées se tiendront aux dates suivantes :
1) En Assemblée Générale Extraordinaire le 12/04/2022 et à 18 heures
Avec l'ordre du jour suivant :
Constitution du bureau de l'Assemblée Générale Présentation du projet de fusion des Caisses de CHABLIS et de TONNERRE par voie d'absorption par la Caisse de CHABLIS Lecture du rapport du Conseil d'Administration, du rapport du Conseil de Surveillance et de l'Inspection Ratification de la convention de fusion Fixation du nombre de postes au Conseil d'Administration et nomination des administrateurs/trices Fixation du nombre de postes au Conseil de Surveillance et nomination des conseillers/ères Modifications des statuts consécutives à la fusion Pouvoirs Clôture de l'Assemblée Générale
ATTENTION : Dans l'hypothèse où le quorum prévu par les statuts de la caisse ne serait pas atteint, le Conseil d'Administration convoque dès à présent une deuxième Assemblée Générale Extraordinaire selon les modalités indiquées au point 3) ci-après.
2) En Assemblée Générale Ordinaire le 06/05/2022 et à 19 heures
Les sociétaires sont invités à voter entre le 29/04/2022 et le 03/05/2022 en se rendant au siège de la caisse aux horaires habituels d'ouverture. Les documents statutaires sont disponibles pour consultation, sur simple demande au siège et aux horaires d'ouverture de la caisse.
Avec l'ordre du jour suivant
Bienvenue, ouverture de l'Assemblée, constitution du bureau. Compte rendu d'activité. Présentation du bilan et du compte de résultat ainsi que du rapport du conseil d'Administration. Rapport du Conseil de Surveillance et certification des comptes. Approbation du bilan et du compte de résultat. Affectation du résultat. Résolutions, quitus et décharge au Conseil d'Administration. Réponses à vos questions Clôture de l'Assemblée Générale
3) En Assemblée Générale Extraordinaire.
A la suite immédiate de l'Assemblée Ordinaire et dans les mêmes conditions, cette deuxième Assemblée Extraordinaire est convoquée pour se tenir dans l'hypothèse où le nombre minimum requis de sociétaires ne pourra être réuni lors de la première Assemblée Générale Extraordinaire, afin de délibérer sur l'ordre du jour précisé ci-dessus, sous le point 1.
Le Conseil d'Administration.

AL22001032

CONVOCATION

CAISSE DE CREDIT MUTUEL DE TONNERRE
1 B Place de la République
89700 TONNERRE
Société coopérative de crédit à capital variable et à responsabilité statutairement limitée
N° SIRET 41296905700022281952489
Affiliée à la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel

Les sociétaires sont informés que les Assemblées Générales de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus sont convoquées par le Conseil d'Administration au siège de la caisse.
Si vous désirez suivre ces Assemblées Générales, nous vous proposons une retransmission audio et vidéo de la séance depuis votre espace de banque à distance. Les modalités d'accès sont disponibles sur simple demande auprès de votre Caisse que vous pouvez contacter au numéro suivant 03 86 54 48 48 ou à l'adresse suivante 02581@creditmutuel.fr.
Les Assemblées se tiendront aux dates suivantes :
1) En Assemblée Générale Extraordinaire le 12/04/2022 et à 17 heures
Avec l'ordre du jour suivant :
Constitution du bureau de l'Assemblée Générale Présentation du projet de fusion des Caisses de CHABLIS et de TONNERRE par voie d'absorption par la Caisse de CHABLIS Lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport du conseil de surveillance et de l'Inspection Communication de la composition du futur conseil d'administration et conseil de surveillance Ratification de la convention de fusion Dissolution de la Caisse de Crédit Mutuel de Tonnerre Pouvoirs Clôture de l'Assemblée Générale
ATTENTION : Dans l'hypothèse où le quorum prévu par les statuts de la caisse ne serait pas atteint, le Conseil d'Administration convoque dès à présent une deuxième Assemblée Générale Extraordinaire selon les modalités indiquées au point 3) ci-après.
2) En Assemblée Générale Ordinaire le 05/05/2022 et à 19 heures
Les sociétaires sont invités à voter entre le 28/04/2022 et le 02/05/2022 en se rendant au siège de la caisse aux horaires habituels d'ouverture. Les documents statutaires sont disponibles pour consultation, sur simple demande au siège et aux horaires d'ouverture de la caisse.
Avec l'ordre du jour suivant
Compte rendu d'activité. Présentation du bilan et du compte de résultat ainsi que du rapport du conseil d'Administration. Rapport du Conseil de Surveillance et certification des comptes. Approbation du bilan et du compte de résultat. Affectation du résultat. Résolutions, quitus et décharge au Conseil d'Administration. Réponses à vos questions Clôture de l'Assemblée Générale
3) En Assemblée Générale Extraordinaire.
A la suite immédiate de l'Assemblée Ordinaire et dans les mêmes conditions, cette deuxième Assemblée Extraordinaire est convoquée pour se tenir dans l'hypothèse où le nombre minimum requis de sociétaires ne pourra être réuni lors de la première Assemblée Générale Extraordinaire, afin de délibérer sur l'ordre du jour précisé ci-dessus, sous le point 1.
Le Conseil d'Administration.

AL22001034

AVIS

Par acte S.S.P. en date du 15/01/2022 à TONNERRE (89), enregistré le 15/02/2022, au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement d'AUXERRE 1, dossier 2022 00011117, référence 8904P01 2022 A 00333, la SARL LA RUCHE, au capital de 201 000 euros, dont le siège social est à PARIS (75007), 14, rue Ernest Psichari, 753 212 620 RCS PARIS, a vendu à la SARL KAPLAV, au capital de 10 000 euros, dont le siège social est à SAINT JULIEN DU SAULT (89330), Le Charmoy, 878 403 054 RCS SENS,
La branche d'activité de fabrication de petite restauration à emporter, vente de boissons à emporter connue sous l'enseigne LE KIOSQUE A PIZZAS sise et exploitée à TONNERRE (89700), 43-45, Avenue Alfred Grévin, identifiée sous le numéro SIRET 753 212 620 00029, comprenant :
- l'enseigne, le nom commercial, la clientèle, l'achalandage y attachés,
- le bénéfice de la licence d'un débit de boissons à emporter délivrée par la Mairie de TONNERRE le 24 septembre 2018.
Et plus généralement, tous les éléments corporels et incorporels composant ledit fonds et nécessaires à son exploitation.
L'entrée en jouissance a été fixée au 15/01/2022.
La cession a été consentie et acceptée moyennant le prix principal de DEUX CENT SOIXANTE DIX MILLE (270 000) euros, s'appliquant :
- aux éléments incorporels : 82 000 euros
- aux éléments corporels : 188 000 euros.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçus dans les dix jours de la dernière en date des publications légales au siège de la branche d'activité pour la validité et la correspondance.

AL22001050

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL - DÉLAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1
Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 21/02/2007, M. Georges Gilbert François Philippe **NOEL**, veuf de Mme Bernadette Jeanne Marie Geneviève Emilienne **DIETSCH** dt à TREIGNY-PERREUSE-SAINTE-COLOMBE (89520) 6 rue des Potiers, Le Chaineau, né à MONTPELLIER (34000), le 27/07/1937, décédé à TREIGNY-PERREUSE-SAINTE-COLOMBE (89520) (FRANCE), le 28/02/2021.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Sébastien FOSSOYEUX, Notaire à SAINT SAUVEUR EN PUISAYE (Yonne), 17 rue Saint Claude, le 17/02/2022, duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Sébastien FOSSOYEUX, notaire susnommé, référence CRPCEN : 89018, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament, lequel a été reçu par le tribunal judiciaire d'AUXERRE le 25/02/2022.
En cas d'opposition, les légataires seront soumis à la procédure d'envoi en possession.
Pour avis,
Le notaire

AL22001061

➜ **DISSOLUTION LIQUIDATION**

DISSOLUTION

T'ES TROP BELLE, SASU au capital de 2000€. **Siège social:** 41 rue de la charmilles 89300 Joigny. 833 613 508 RCS sens. Le 31/12/2019, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. CYRIAQUE BARRAT, 41 RUE DE LA CHARMILLES 89300 JOIGNY , et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance à l'adresse du liquidateur tel que désigné ci-avant. Modification au RCS de sens.

AL22000552

CLÔTURE DE LIQUIDATION

ETABLISSEMENT VEYSSIERE
Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège de liquidation : 2 rue de Givry
89450 ASQUINS
832905871 RCS AUXERRE
Aux termes d'une décision en date du 1er mars 2022 au 2 rue de Givry 89450 ASQUINS, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mr Philippe VEYSSIERE, demeurant 6 rue de Lardenay 94110 ARCUEIL, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis
Le Liquidateur

AL22000915

CLÔTURE DE LIQUIDATION

GAEC DE MAISON ROUGE

Groupement Agricole d'Exploitation en Commun agréé en liquidation
au capital de 68 602,06 euros
Siège social : 11 route de Troyes - 89190 VILLENEUVE L'ARCHEVÊQUE
393 104 104 RCS SENS
Liquidateurs : M. Philippe GIGOT - 12 route de Troyes - 89190 VILLENEUVE L'ARCHEVÊQUE
M. Xavier GIGOT - 11 route de Troyes - 89190 VILLENEUVE L'ARCHEVÊQUE

Aux termes d'une délibération en date du 31 décembre 2021, la collectivité des associés a approuvé les comptes de liquidation du groupement, a prononcé la clôture de la liquidation, a donné quitus aux liquidateurs et les a déchargés de leurs mandats.Le dépôt des comptes définitifs de liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SENS (Yonne).Pour avis, un liquidateur.

AL22000931

CLÔTURE DE LIQUIDATION

VIANA

Société civile immobilière en liquidation
au capital de 2.000 €
Siège social :
38 Grande Rue
89140 EVRY-SUR-YVONNE
518 089 206 R.C.S. Sens
L'AGO du 31/12/2021 a approuvé le compte définitif de liquidation et a constaté la clôture de la liquidation au 31/12/2021.
Cette clôture met fin au mandat du liquidateur.
Les comptes définitifs établis par le liquidateur sont déposés au greffe du Tribunal de Commerce de SENS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

AL22000933

DISSOLUTION

JEAN BORIES

SARL au capital de 60 000 euros
Siège social : Aérodrome de Pont sur Yonne
89140 GISY-LES-NOBLES
323 767 806 RCS SENS

Par décision de l'assemblée générale du 30/11/2021, et à. compter de ce jour : a été décidé la dissolution anticipée. de la Société ; Martine BORIES demeurant 185, rue du Vieux. Chêne 34970 LATTES et déchargée de son mandat, est nommé. Liquidateur ; -Le siège de la liquidation est fixé au siège. social. Mention faite au RCS de SENS.

AL22000940

CLÔTURE DE LIQUIDATION

JEAN BORIES

SARL au capital de 60 000 euros
Siège social : Aérodrome de Pont sur Yonne
89140 GISY-LES-NOBLES
323 767 806 RCS SENS

L'assemblée générale du 31/12/2021, a approuvé les comptes. de liquidation, donné quitus au Liquidateur : Martine. BORIES, demeurant 185, rue du Vieux Chêne 34970 LATTES est. déchargée de son mandat, prononce la clôture des opérations. de liquidation à compter de ce jour. Mention faite au RCS de. SENS.

AL22000941

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

SARL S.B.E.

Société à responsabilité limitée
S.B.E.au capital de 7 622 euros
SIEGE SOCIAL : Centre commercial – Bât B
Rue Robert Raclot
89290 CHAMPS SUR YONNE
R.C.S. AUXERRE 384 045 076

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28/02/2022, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/03/2022, et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires, du fait du départ en retraite du gérant associé. La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci. Le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés, a été fixé au 50 rue des Violettes 89290 AUGY.
Elle nomme en qualité de liquidateur Monsieur Joël Bretheau, 50 rue des Violettes 89290 AUGY, en lui conférant les pouvoirs les plus étendus, sous réserve de ceux exclusivement réservés par la loi à la collectivité des associés, dans le but de lui permettre de procéder à la liquidation.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre en annexe au registre du commerce et des sociétés.
Le Gérant.

AL22001029

DISSOLUTION

Le 17/12/21 l'AGE de la SAS en liquidation BPLUS (capital :3000€, siège social et siège de liquidation 10 avenue de St Georges 89000 AUXERRE, RCS Auxerre 822925921) a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 17/12/21 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Elle a nommé comme liquidateur Eugénio RAMOS LOZANO demeurant 21 lieudit hameau des 80 Besaces 89250 HAUTERIVE pour toute la durée de la liquidation avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts. Actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au RCS d'AUXERRE. Pour avis Le Liquidateur

AL22000975

DISSOLUTION

SURGERY

Société d'exercice libéral
par actions simplifiée en liquidation
au capital de 2 000,00 euros
Siège social
5 Avenue de la Fontaine Sainte Marguerite
89000 Auxerre
RCS d'Auxerre n°887 994 952

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2021, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2021 et sa mise en liquidation.L'assemblée générale a nommé comme liquidateur Monsieur Michel POINSARD, demeurant 7 rue Soufflot 89000 Auxerre et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.Le siège de liquidation est fixé au 7 rue Soufflot 89000 Auxerre. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.Pour avis, le liquidateur,

AL22000976

DISSOLUTION

SCI LE VILLAGE

SIREN n°443 678 008
RCS DE SENS
SIÈGE SOCIAL : Chemin de Vauredennes
89690 CHEROY

Par décision de l'AGE du 2 Février 2022, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable, nommé en qualité de liquidateur M. MOREL Jacques demeurant Chemin de Vauredennes 89690 CHEROY et fixé le siège de liquidation où les documents de la liquidation seront notifiés au siège social. Mention en sera faite au RCS de Sens.

AL22000980

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI DE LA PORTE PERCY

Société Civile Immobilière
Au Capital de 1 000 Euros
Siège social
107 Rue Jacques d'Auxerre 89300 Joigny
R.C.S : SENS 821747268

L'Assemblée Générale Ordinaire réuni le 31 DECEMBRE 2021 a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite assemblée.Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de SENS, en annexe au RCS.
Pour Avis,Le Liquidateur

AL22000989

DISSOLUTION

SCI DE LA PORTE PERCY

Société Civile Immobilière
Au Capital de 1 000 Euros
Siège social
107 Rue Jacques d'Auxerre
89300 Joigny
R.C.S : SENS 821747268

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 DECEMBRE 2021, les actionnaires ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 DECEMBRE 2021 et sa mise en liquidation amiable.L'assemblée générale susvisée a nommé comme liquidateur Madame GUILLOUT Sarah demeurant Le Grand Longueron – 10 Rue Principale 89300 Champlay, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.Le siège de la liquidation est fixé 107 Rue Jacques D'Auxerre – 89300 Joigny adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SENS. Mention sera faite au RCS de SENS.Pour Avis,La gérance

AL22000990

➜ **CONSTITUTION**

AVIS DE CONSTITUTION

HAYDENLYA SCI au capital de 100 euros Siège social : 3 Rue Paul Cézanne, 89400 MIGENNES Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 14/01/2022 à MIGENNES, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : SCI Dénomination sociale : HAYDENLYA Siège social : 3 Rue Paul Cézanne, 89400 MIGENNES Objet social : – L'acquisition, par voie d'achat, d'échange, d'apport ou autrement, de tous immeubles bâtis et non-bâtis, leur détention et leur administration pour ses associés, la restauration et la construction de tous immeubles, la mise à disposition de tout ou partie des immeubles au bénéfice de ses associés et/ou la location de tout ou partie des immeubles de la Société ; – L'ouverture et la gestion de tous comptes bancaires ; – La conclusion de tout emprunt, hypothécaire ou non et, à titre exceptionnel, le cautionnement hypothécaire des associés ; – Le cas échéant, la vente, l'échange, l'apport et l'arbitrage, de tout ou partie des éléments immobiliers et mobiliers du patrimoine de la Société, à condition de respecter strictement le caractère civil de la Société ; Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS Capital social : 100 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire Gérance : Madame Célina CAMUS, née le 23/10/1975 à AUXERRE. demeurant 3 Rue Paul Cézanne 89400 MIGENNES Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant ; agrément des associés représentant au moins 50% du capital sociale. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Sens. Pour avis La Gérance

AL22000778

AVIS DE CONSTITUTION

Par un acte SSP en date du 22/02/2022, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : Côté Puisaye Capital : 1000€ Siège social : lieu-dit hameau de la fausse sauge 89130 Mezilles Objet : location de meublés de tourisme et prestations de services associées. Durée : 99 ans. Gérant : Mme Emilie Fraboul demeurant 3 rue de la Chevalerie 89130 Treigny RCS : Auxerre

AL22000783

AVIS DE CONSTITUTION

REV'IMMO

Société civile immobilière au capital de 100 euros .
Siège social : 9 rue de la Graüche, 89100 VILLEROY.
Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VILLEROY du 14 février 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : REV'IMMO
Siège social : 9 rue de la Graüche, 89100 VILLEROY
Objet social : – L'acquisition, par voie d'achat, d'échange, d'apport ou autrement, de tous immeubles bâtis et non-bâtis, leur détention et leur administration pour ses associés, la restauration et la construction de tous immeubles, la mise à disposition de tout ou partie des immeubles au bénéfice de ses associés et/ou la location de tout ou partie des immeubles de la Société ;
– L'ouverture et la gestion de tous comptes bancaires ;
– La conclusion de tout emprunt, hypothécaire ou non et, à titre exceptionnel, le cautionnement hypothécaire des associés ;
– Le cas échéant, la vente, l'échange, l'apport et l'arbitrage, de tout ou partie des éléments immobiliers et mobiliers du patrimoine de la Société, à condition de respecter strictement le caractère civil de la Société ;
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 100 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur Philippe REVENIAUD, né le 22 novembre 1966 à JOIGNY (89300), demeurant 9 rue de la Graüche 89100 VILLEROY.
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas par les associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SENS.
Pour avis
La Gérance

AL22000932

Etude de Maîtres Caroline BRISSON
et Vincent VILLECOURT,
Notaires associés à AUXERRE (Yonne),
18-20 Boulevard du 11 Novembre

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître BRISSON Caroline, Notaire à AUXERRE (Yonne), 18-20 Boulevard du 11 Novembre, le 25 février 2022, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
La dénomination sociale est : **BCTV IMMO**.
Le siège social est fixé à : CHASSY (89110), 15 rue aux Anes.
La société est constituée pour une durée de QUATRE VINGT DIX NEUF ANS (99) années
Le capital social est fixé à la somme de : QUATRE CENTS EUROS (400,00 EUR).
Les apports sont en numéraire.
toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Les gérants de la société sont :
- Madame Véronique GAY-PATRIARCHE demeurant à CHASSY (89110), 15 Rue Aux Anes- Monsieur Baptiste PATRIARCHE demeurant à CHASSY (89110), 15 Rue Aux Anes
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de SENS
Pour avis
Le notaire.

AL22000943

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 01/03/2022, il a été constitué une société civile immobilière aux caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SHELBY
Capital : 1 000 €, divisé en 1 000 parts de 1 €.
Siège social : 26, boulevard du 14 Juillet 89100 SENS
Objet : la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, bail à construction ou autrement, de tous terrains ou biens immobiliers, bâtis ou non bâtis, dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.
Durée : 99 ans.
Gérante : Mme Delphine PFAFF demeurant 26, boulevard du 14 Juillet 89100 SENS.
Cessions de parts : Elles sont libres entre associés. Cessions à des tiers est soumise à l'agrément des associés.
La société sera immatriculée au RCS de SENS.

AL22000947

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 24/02/2022, il a été constitué une société par actions simplifiée aux caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : AU TOUT VA BIEN
Capital : 1 000 €, divisé en 100 actions de 10 €.
Siège social : 28, Grande Rue 89500 EGRISELLES-LE-BOCAGE
Objet : l'exploitation, directement ou indirectement, de tous fonds de commerce de restaurant, salon de thé, pizzeria, crêperie, traiteur, fabrication et ventes sur place ; l'achat et la vente de produits alimentaires, livraison de produits frais sur température dirigée.
Durée : 99 ans.
Présidente: Mme Chloé NICOLAZO,

demeurant à MALAY-LE-GRAND (89100), 8 rue Paul Bert.
Cession d'actions : Elles sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Droit de vote : Chaque action donne droit à une voix.
La société sera immatriculée au RCS Sens.

AL22000949

S.J.B.
Société d'Avocats

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à JOIGNY (Yonne), du 1er mars 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : PASSION PECHE YONNE
Nom commercial : PASSION PECHE 89
Siège social : 49 Rue des Entrepreneurs - Zone Industrielle de la Petite Ile - 89300 JOIGNY
Objet social : Commerce de détail d'articles, équipements et matériel pour la pêche. Location, vente à distance et en ligne d'équipements et matériel pour la pêche. Achat et vente d'occasion d'articles, habillements, équipements pour le camping et le sport. Vente de coutellerie.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 15 000 euros
Gérance : Monsieur Sébastien BESSON, demeurant 16 Rue Jean Bizet - La Malmaison 89400 ORMOY, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SENS.

AL22000951

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 02/03/2022, il a été constitué une société par actions simplifiée aux caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : CARCLUB
Capital : 3 000 €, divisé en 100 actions de 30 €.
Siège social : 7, rue des Wagons 89100 SAINT-DENIS-LES-SENS
Objet : location par tous moyens et de toutes durées de tous véhicules automobiles à des entreprises et/ou des particuliers notamment et le cas échéant, la fourniture ou la participation à la fourniture de prestations de services liées ; location de véhicules automobiles pour toutes opérations événementielles ; négoce de tous véhicules, vente par tous moyens dont notamment par internet.
Durée : 99 ans.
Président : M. Mikaël BERGOUGNOUX, demeurant à PONT-SUR-YONNE (89140), Rue du Thureau Gourlin.
Directrice Générale : Mme Yaëlle, Chantal POPIHN, demeurant à LE PLESSIS-PATE (91220), 37 square des Chevreuils
Cession d'actions : Elles sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Droit de vote : Chaque action donne droit à une voix.
La société sera immatriculée au RCS Sens.

AL22000957

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte ssp en date de 23/12/2021, il a été constitué une SAS. Dénomination VIP LUXURY CARS. Siège Social : 1 BIS AVENUE BOURBOTTE 89000 AUXERRE. Capital : 1000 €. Activités principales : Achat et vente de véhicules automobiles légers d'occasion, location de véhicules automobiles légers avec ou sans sans chauffeur, réparation de véhicules automobiles légers. Durée : 99 ans. Président : M. BENACEUR LAHOUARI 1 BIS AVENUE BOURBOTTE 89000 AUXERRE. Directeur Général : M. BEN SALAH YOSRI 1 BIS AVENUE BOURBOTTE 89000 AUXERRE. Cession d'actions : LIBRE. Immatriculation au RCS de AUXERRE. .

AL22001007

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 février 2022 à SAINT GEORGES SUR BAULCHE, il a été constitué une société civile immobilière. Dénomination sociale : CPLN Forme : Société civile immobilière.Objet : L'acquisition par tous moyens, de tout immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.Capital social : 1 500 euros. Siège social : 74 Grande Rue, 89000 ST GEORGES SUR BAULCHE Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.Apports en numéraire : 1 500 euros. Gérants :Monsieur Philippe et Madame Christiane TREGOUET demeurant ensemble 74 Grande Rue, 89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHECessions de parts : Toutes cessions de parts sociales sont soumises à l'agrément des associés pris en assemblée générale extraordinaire.La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (Yonne). Pour avis et mention, les cogérants

AL22001024

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 23 février 2022 à AUXERRE, il a été constitué une société civile immobilière.
Dénomination sociale : NAVARRO SC
Forme : Société civile immobilière.
Objet : L'acquisition par tous moyens (achat, échange, apport ou autrement), de tout immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.
Capital social : 1 500 euros.
Siège social : 14 bis rue Georges Mothéré - Laborde, 89000 AUXERRE
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Apports en numéraire : 1 500 euros.
Gérant :
Madame Sonia NAVARRO demeurant 14 bis rue Georges Mothéré - Laborde, 89000 AUXERRE
Cessions de parts : Toutes les cessions de parts sociales sont soumises à l'agrément des associés pris en assemblée générale extraordinaire.
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (Yonne).
Pour avis et mention, la gérante

AL22001045

bulletin d'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :

TERRES DE BOURGOGNE
1 rue des Coulots - CS 80075 - 21110 Bretenière - 03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

Terres de Bourgogne

Je m'abonne pour 1 an 110 €

Je m'abonne pour 2 ans 200 €

+ 1 revue Réussir de mon choix*

- ◯ pour 1 an 53 €
- ◯ pour 2 ans 106 €

TOTAL

AVEC VOTRE ABONNEMENT

VOUS BÉNÉFICIEZ D'UN **ACCÈS ILLIMITÉ**

AU SITE agribourgogne.fr





*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :

- ◯ Bovins viande
- ◯ Grandes cultures
- ◯ Lait élevage
- ◯ Porcs
- ◯ Vigne
- ◯ Volailles
- ◯ Fruits & légumes
- ◯ Pâtre
- ◯ Chèvre

NOM PRÉNOM
RAISON SOCIALE
N° RUE
CP VILLE
Tél Fax Mobile
Email @

◯ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

◯ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bourgogne

◯ Je règle € par carte bancaire N° ___/___/___/___
date d'expiration: ___/___

SIGNATURE